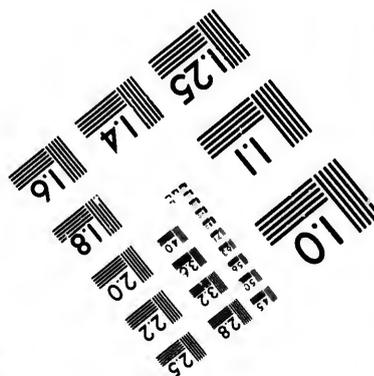
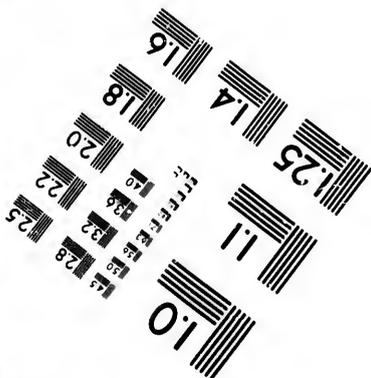
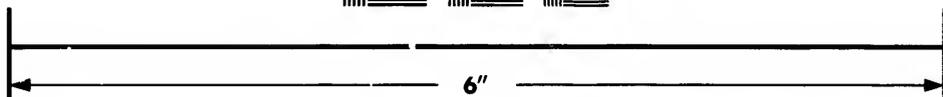
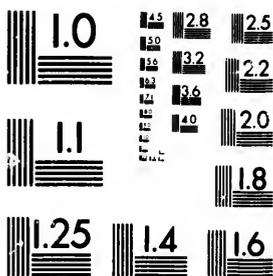


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8
2.0 2.5
3.2 2.2
3.6 2.0
4.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

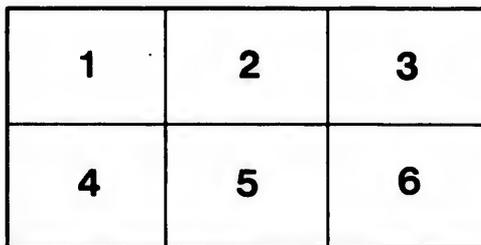
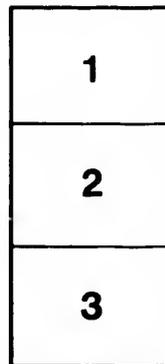
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon la cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

R

SEC

2

3

Enre
qu
cul

Z.

ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS



LIBR.
SEC. OF

277.2.3
359 L 1

POUR L'ANNÉE

887

(DIXIÈME ANNÉE)



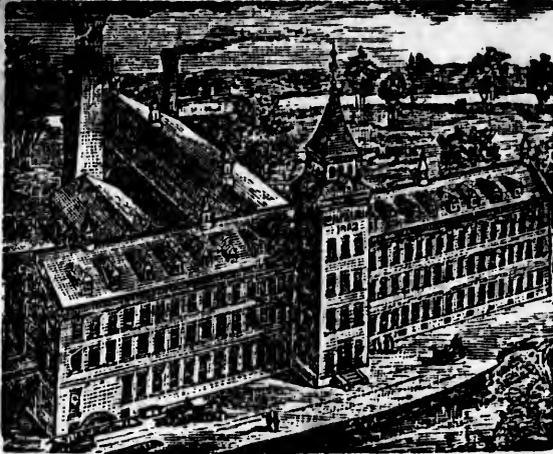
Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-six, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTREAL

Z. CHAPELEAU & LABELLE, Libraires

1576, RUE NOTRE-DAME,

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND



Fabrique à Saint-Jérôme, P. Q.

J. B. ROLLAND & FILS

AGENTS ET DÉPOSITAIRES

6 à 14 rue Saint-Vincent, Montréal.

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, rue Saint-Paul.

Récompenses accordées à la Compagnie de Papier Rolland pour ses divers Papiers :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS, 1885 :

UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

EXPOSITION DU DOMINION, A MONTRÉAL, 1884 :

QUATRE MÉDAILLES DE BRONZE.

DEUX MÉDAILLES D'ARGENT.

UNE MÉDAILLE D'OR.

Papier à Impression, blanc et teinté

Papier-Ecolier,

Papier Foolscap (des Administrations).

Papier à Lettres, Papier-Billet.

SEULE USINE EN CANADA qui fabrique les papiers EXTRA-FINS et FINS, PAPIERS TOILES pour registres de banques, etc., etc.

Factures, Etats de comptes, Mémoires, En-têtes de Lettres, etc.

Fabrication d'enveloppes blanches et de couleurs.

Réglage et façonnage des Papiers dans tous les genres exécutés à la fabrique de la Compagnie.

ECHANTILLONS FOURNIS SUR DEMANDE.

ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS
POUR L'ANNÉE CANADA.
1887
OFFICE.

(DIXIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-six, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

A NOS LECTEURS

Cette dixième année de l'*Almanach des Familles* contient un choix d'*historiettes et légendes, bons mots, énigmes, etc.*; la deuxième partie comprend des *connaissances usuelles, l'économie domestique et rurale, la nouvelle loi électorale pour le parlement fédéral, la loi de chasse et de pêche pour la province de Québec, etc.*

Le lecteur trouvera que nous n'avons rien omis dans cette édition, pour faire de cette publication un livre populaire, et de plus en plus utile et intéressant, de manière à en faire comme le complément de l'*Almanach agricole, commercial et historique.*

LES ÉDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1887.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire).....	7
Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire).....	VI
Cycle solaire (il est de 28 ans).....	20
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège).....	15
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année).....	B
Lettre du Martyrologe.....	

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	6 février	Pentecôte.....	29 mai
Les Cendres.....	23 février	Sainte-Trinité.....	5 juin
Dim. de la Passion.....	27 mars	Fête-Dieu.....	9 juin
“ des Rameaux.....	3 avril	1er dim. de l'Avent....	27 nov.
PAQUES.....	10 avril	Dimanches après la Pen-	
Rogations.....	16, 17 et 18 mai	tecôte.....	25
Ascension.....	19 mai		

Quatre-Temps

Printemps.....	les 2, 4 et 5 mars.
Été.....	les 1, 3 et 4 juin.
Automne.....	les 21, 23 et 24 septembre.
Hiver.....	les 14, 16 et 17 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le **PRINTEMPS**, le 20 mars, à 5 h. 24 m. du soir. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'**ÉTÉ**, le 21 juin, à 1 h. 32 m. du soir.

L'**AUTOMNE**, le 23 septembre, à 3 h. 59 m. du matin. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'**HIVER**, le 21 décembre, à 10 h. 10 m. du soir.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.	Le 9 juin, la Fête-Dieu.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 29 juin, SS. Pierre et Paul.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 25 mars, l'Annonciation.	Le 8 déc., l'Immaculée-Concept.
Le 19 mai, l'Ascension.	

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.	Le 19 mai, l'Ascension.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 9 juin, la Fête-Dieu.
Le 23 février, les Cendres.	Le 29 juin, SS. Pierre et Paul.
Le 25 mars, l'Annonciation.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 avril, Vendredi saint.	Le 8 déc., l'Immaculée-Concept.
Le 11 avril, Lundi de Pâques.	

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 22 février inclusivement, et du 18 avril au 26 novembre aussi inclusivement.

Ères de l'année 1887.

De la création (4921 suivant les Bénédictins).....	6850
De la période Julienne	6600
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc. ...	1887
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2640
“ “ de Québec, 3 juillet.....	279
“ “ de Montréal, 17 mai.....	245
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11	
12 octobre	395
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier	352
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février.....	124
De la république des États-Unis, 4 juillet	111
De la république française, 4 septembre	17
De la Puissance du Canada, 1er juillet	20
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février.....	9
“ “ de la reine Victoria I, 20 juin	50

Observations météorologiques, etc.

- En 1885.—Première gelée d'automne, 20 septembre.
 " " neige " 30 octobre.
 " Commencement de l'hiver, 8 décembre.
 En 1886.—Première traverse en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, 13 janvier.
 " La glace du St-Laurent part vis-à-vis la ville, 20 avril.
 " Arrivée du premier vapeur *Le Laprairie*, le 24 avril.
 " Arrivée du premier navire d'outre-mer vapeur *Dominion*, le 30 avril.
 " Première gelée d'automne, 20 septembre.
 " Première neige d'automne, 17 octobre.

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent :	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	} Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	
" 4 et 6 "	Pluie	Neige et tempête.
" 6 et 8 "	Vent et pluie	" "
" 8 et 10 "	Variable	Tempête.
" 10 et 12 "	Fréquentes ondées....	{ Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m..	Très pluvieux.....	{ Neige, si le vent est à l'ouest.
" 2 et 4 " ..	Variable	Neige ou froid.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau et doux.
" 6 et 8 " ..	{ Beau, si le vent est N. O. Pluie, s'il est sud ou S. O.	Beau.
" 8 et 10 " ..		Beau et gelée, si le vent est N. ou N. E.
" 10 et minuit	Beau	Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
		" " "
		" " "
		Beau et froid.

N.B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.

Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (28 mai) ; des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (28 juin) ; de la solennité de l'ASSOMPTION, (20 août) ; de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 24, 25 et 26 février ;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson et des œufs, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Apparence des Planètes pour 1887.

*Mercur*e, sera étoile du matin jusqu'au 7 février, du 21 mars au 27 mai, du 29 juillet au 10 septembre, et du 17 novembre à la fin de l'année.

Vénus, sera étoile du matin du 21 septembre à la fin de l'année.

Mars, sera étoile du matin toute l'année.

Jupiter, sera étoile du matin du 1^{er} janvier au 10 février, et du 30 juillet à la fin de l'année ; et étoile du soir le reste de l'année.

Saturne, sera étoile du soir du 1^{er} janvier au 22 mars, et du 18 octobre à la fin de l'année, et étoile du matin le reste de l'année.

Eclipses durant l'année 1887.

Il y aura cette année quatre éclipses.

Le 8 février, éclipse partielle de la lune, visible en Canada à 5h. 20m du matin.

Le 22 février, éclipse annulaire de soleil, invisible en Canada.

Le 3 août, éclipse partielle de la lune invisible en Canada.

Le 19 août, éclipse totale du soleil, invisible en Amérique, excepté l'Alaska ; visible en Europe et en Asie.

Explication des signes et abréviations.

La colonne CL. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER

31 JOURS

CONSACRÉ À L'ENFANT JÉSUS.



SIGNÉ DU VERSEAU.

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

☽ P. Q. le 2, à 7h. 26m. du mat. | ☾ D. Q. le 16, à 10h. 27m. du mat.
 ☿ P. L. le 9, à 5h. 38m. du soir. | ♀ N. L. le 23, à 10h. 6m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev.	Cou.	L. C.
Sam.	1	b	Circoncision, doub. 2 cl. (d'oblig.)	H. M. H. M.	H. M.
DIM.	2	r*	Octave de St. Etienne, doub.	7 47 4 21	11 51
Lundi	3	b	Octave de St. Jean, doub.	7 47 4 22	matin
Mardi	4	r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 47 4 23	0 49
Merc.	5	b	Vigile de l'Épiphanie, semid.	7 46 4 24	1 47
Jeudi	6	b	ÉPIPHANIE, 1re cl. (d'oblig.)	7 46 4 25	2 47
Vend.	7	b	De l'Octave, semid.	7 46 4 26	3 48
Sam.	8	b	De l'Octave, semid.	7 45 4 28	4 51
DIM.	9	b	1 Epiph. semid.	7 45 4 29	5 51
Lundi	10	b	De l'Octave, semid.	7 44 4 30	lever
Mardi	11	b	De l'Octave, semid.	7 44 4 31	6 5
Merc.	12	b	De l'Octave, semid.	7 43 4 32	7 15
Jeudi	13	b	De l'Octave, semid.	7 42 4 33	8 26
Vend.	14	b	Octave de l'Épiphanie, doub.	7 42 4 34	9 38
Sam.	15	b	St. Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7 42 4 35	10 47
DIM.	16	b	St. Paul, Ermite, doub.	7 40 4 37	11 56
Lundi	17	b	2 Ép. S. Nom de Jésus, doub. 2 cl.	7 40 4 38	matin
Mardi	18	b	St. Antoine, abbé, doub.	7 39 4 39	1 3
Merc.	19	r†	Chaire de St. Pierre à Rome, d. m.	7 39 4 41	2 9
Jeudi	20	r	St. Canut, M., semid.	7 38 4 42	3 13
Vend.	21	r	SS. Fabien et Sébast., MM. doub.	7 37 4 43	4 13
Sam.	22	r†	Ste. Agnès, V. M., doub.	7 36 4 45	5 10
DIM.	23	b	SS. Vinc. et Anastase, MM., semid.	7 35 4 46	6 2
Lundi	24	r	3 Ep. Épousailles de la B. V. M., d. m.	7 34 4 47	couch
Mardi	25	b	St. Timothée, Ev. et M., doub.	7 33 4 49	5 55
Merc.	26	r	Conversion de St. Paul, d. m.	7 32 4 51	6 52
Jeudi	27	b	St. Polycarpe, E. M., doub.	7 32 4 52	7 48
Vend.	28	r†	St. Jean Chrysostome, E. et D., doub.	7 32 4 53	8 45
Sam.	29	b	Ste. Agnès (2e fête), simple.	7 31 4 54	9 41
DIM.	30	vr*	St. François de Sales, E. D., doub.	7 31 4 56	10 37
Lundi	31	b	4 Ep. Du Dim. semid.	7 30 4 58	11 34
			St. Pierre Nolasque, O., doub.	7 28 5 0	matin

Tout chante à la fois
 Dans l'âtre qui brille ;
 Le gâteau des rois
 Groupe la famille.

Donne au coin du feu
 Au pauvre ton frère,
 La part la première,
 C'est la part de Dieu.

Quand sec est le mois de janvier,

Lorsqu'il tonne en janvier, cela signifie abondance de fruits.

Ne doit se plaindre le fermier.

JANVIER.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

nat.
ir.

UNB
C.

M.
51

atin
49

47

47

48

51

51

ver
5

15

26

38

47

56

atin
3

9

13

13

10

2

uch
55

52

48

45

41

37

34

atin

er.

FEVRIER



28 JOURS

CONS. AUX D. DE LA S. VIERGE.

SIGNE DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☉ P. Q. le 1, à 3h. 32m. du mat. | ☾ D. Q. le 14, à 8h. 37m. du soir.
 ☽ P. L. le 8, à 5h. 20m. du mat. | ☀ N. L. le 22, à 4h. 46m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	r	St. Ignace, E. M., doub.	7 27 5	1 0 32
Merc.	2	b	PURIFICATION de la B.V.M., d. 2 cl.	7 26 5	2 1 32
Jeudi	3	vr†	De la Férie (5e dim.)(b† du SS.Sac.)(1)	7 25 5	3 2 32
Vend.	4	b	St. André Corsini, E.C., doub.	7 23 5	5 3 33
Sam.	5	r	Ste. Agathe, V. M., doub.	7 22 5	6 4 32
DIM.	6	vi*	SEPTUAGÉSIME, s., 2 cl. (Sol. de la Pur.)	7 20 5	8 5 29
Lundi	7	b	St. G.omuald, Abbé, doub.	7 19 5	9 6 21
Mardi	8	r	Prière de Notre-Seigneur, d. m.	7 18 5	11 lever
Merc.	9	b†	St. Raymond de Penn., C., semid.	7 17 5	13 7 16
Jeudi	10	b	Ste. Scholastique, V., doub.	7 16 5	14 8 30
Vend.	11	b	Ste Geneviève, V., doub.	7 14 5	16 9 42
Sam.	12	b	St. Ildefonse, E. C., doub.	7 13 5	17 10 52
DIM.	13	vi*	SEXAGÉSIME, semid. 2 cl.	7 11 5	18 12 0
Lundi	14	b	St. Cyrille d'Alexandrie E. D., d.	7 9 5	19 matin
Mardi	15	r	De la Passion de N. S., d. m.	7 8 5	20 1 6
Merc.	16	vi†	De la Férie. (b†. St. Joseph).	7 6 5	22 2 8
Jeudi	17	b†	Du SS. Sacrement, semid.	7 4 5	24 3 5
Vend.	18	r	St. Siméon, E. M., doub.	7 3 5	25 3 58
Sam.	19	b†	De l'Imm. Conception, semid.	7 1 5	27 4 46
DIM.	20	vi	QUINQUAGÉSIME, semid. 2 cl.	7 0 5	28 5 29
Lundi	21	vi†	De la Férie. (b†. SS. Anges.)	6 59 5	30 6 7
Mardi	22	b	Chaire de St. Pierre à Ant., d. m.	6 57 5	31 couch
Merc.	23	vi	LES CENDRES.	6 55 5	33 6 37
Jeudi	24	r	ST. MATHIAS, Apôtre, doub. 2 cl.	6 53 5	34 7 34
Vend.	25	r	De la Couronne d'Epines, d. m.	6 51 5	35 8 30
Sam.	26	b†	Ste. Marguerite de Cortone, semid.	6 49 5	37 9 26
DIM.	27	vi*	1ER DU CARÊME, semid. 1 cl.	6 47 5	39 10 24
Lundi	28	b	St. Pierre Damien, E. et D., d. (du 23)	6 46 5	39 11 22

Si février est doux
 Croyez bien sans défaut
 Que par cette aventure
 Pâques aura froidure.

Année de neige,
 Année de blé,
 Chaque couche de neige
 Vaut une couche de famier.

(1) Nous avons indiqué dans le calendrier, entre parenthèses, les jours où les prêtres, s'ils le veulent, peuvent dire les offices votifs, ces offices sont marqués ainsi (b. SS. Anges, —r. SS. Apôtres, etc.) Les lettres b et r. indiquent la couleur des ornements : rouges, le mardi et le vendredi ; blancs, les autres jours.

FÉVRIER.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

soir.
soir.

UNE.
C.

M.
32
32
32
33
32
29
21

ver
16
30
42
52
0

atin
6
8
5
58
46
29
7

ch
37
34
30
28
24
22

du
nt
n-
es

MARS

31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH.



SIGNÉ DU BÉLIER.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☾ P. Q. le 2, à 8h. 13m. du soir. | ☽ D. Q. le 16, à 8h. 47m. du mat.
 ☾ P. L. le 9, à 3h. 39m. du soir. | ☽ N. I. le 24, à 11h. 15m. du mat.

Jours de lasemaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M	H. M	H. M.
Mardi	1	vl† De la Férie. (r†. SS. Apôtres).	6 44	5 42	matin
Merc.	2	vl† Q. Tps. De la Férie. (b†. St. Joseph).	6 42	5 43	0 20
Jeudi	3	vl† De la Férie. (b†. T. S. Sacrement.)	6 40	5 44	1 19
Vend.	4	r Q. Tps. De la Couronne d'Épines, d.m.	6 39	5 45	2 17
Sam.	5	vl† Q. Tps. De la Férie (b†. Imm. Concep.)	6 37	5 47	3 13
DIM.	6	vl* 2 ^E DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 36	5 48	4 6
Lundi	7	b St. Thomas d'Aquin, C. D., doub.	6 34	5 49	4 55
Mardi	8	b St. Jean de Dieu, Conf., doub.	6 31	5 51	5 40
Merc.	9	b Ste. Françoise, Ve., doub.	6 29	5 53	lever
Jeudi	10	r† SS. 40 Martyrs, semid.	6 27	5 54	7 17
Vend.	11	r Du St. Suaire, d. m.	6 25	5 55	8 31
Sam.	12	b St. Grégoire, P. et D., doub.	6 24	5 56	9 43
DIM.	13	vl 3 ^E DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 22	5 58	10 52
Lundi	14	vl† De la Férie (r†. SS. Anges.)	6 20	5 59	11 58
Mardi	15	vl† De la Férie. (b†. SS. Apôtres.)	6 18	6 1	matin
Merc.	16	r† De la Férie. (b†. St. Joseph.)	6 16	6 2	0 59
Jeudi	17	b St. Patrice, E. et C., doub maj.	6 14	6 3	1 55
Vend.	18	b St. Gabriel, archange, d. m.	6 11	6 4	2 45
Sam.	19	b S. JOSEPH, pat. de l'Egl. Cath. d. 1 cl.	6 10	6 6	3 29
DIM.	20	vl 4 ^E DU CARÊME, s. 2 cl. (sol. St. Joseph.)	6 9	6 7	4 8
Lundi	21	b St. Benoit, Abbé, doub. maj.	6 7	6 8	4 43
Mardi	22	r Des Cinq Plaies de N.S., d.m. (du 18)	6 5	6 9	5 15
Merc.	23	b St. Thiribe, E. et C., doub.	6 3	6 11	5 44
Jeudi	24	b S. Cyrille de Jérusalem, E. D d. (du 20)	6 1	6 12	couch
Vend.	25	b ANNONCIATION, 2 cl. (d'oblig.)	5 59	6 13	7 21
Sam.	26	r Précieux Sang de N. S., d. m. (hier).	5 57	6 14	8 18
DIM.	27	vl PASSION, 1 cl. semid. (1)	5 55	6 16	9 16
Lundi	28	vl† De la Férie.	5 53	6 17	10 14
Mardi	29	vl† De la Férie.	5 52	6 18	11 12
Merc.	30	vl† De la Férie.	5 50	6 20	matin
Jeudi	31	vl† De la Férie.	5 47	6 21	0 10

Au commencement ou à la fin
 Mais à son poison et venin,
 Mars ne t'y fie
 Soit qu'il pleure ou qu'il rie.

Hâle de Mars
 Pluie d'avril
 Et rosée de mai
 Remplissent le grenier.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

MARS.

-
-
- 1
 - 2
 - 3
 - 4
 - 5
 - 6
 - 7
 - 8
 - 9
 - 10
 - 11
 - 12
 - 13
 - 14
 - 15
 - 16
 - 17
 - 18
 - 19
 - 20
 - 21
 - 22
 - 23
 - 24
 - 25
 - 26
 - 27
 - 28
 - 29
 - 30
 - 31

AVRIL



30 JOURS

CONS. A N. D. AUXILIATRICE.

SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☉ P. Q. le 1, à 8h. 58m. du mat.

♃ N. L. le 23 à 3 h. 59m. du mat.

☽ P. L. le 8 à 0h. 44m. du mat.

☾ P. Q. le 30, à 6h. 4m. du soir.

☾ D. Q. le 14 à 11h. 9m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
Vend.	1	b	Notre-Dame de Pitié, d. m.	5 44	6 22	1 5
Sam.	2	b	St. François de Paule, Conf. doub.	5 44	6 23	1 57
DIM.	3	vi	RAMEAUX, 1 cl. semid.	5 42	6 24	2 46
Lundi	4	vi	De la Férie.	5 41	6 25	3 31
Mardi	5	vi	De la Férie.	5 39	6 27	4 13
Merc.	6	vi	De la Férie.	5 37	6 29	4 51
Jeudi	7	b	JEUDI SAINT, 1 cl.	5 36	6 30	5 29
Vend.	8	n	VENDREDI SAINT, 1 cl.	5 33	6 31	lever
Sam.	9	b	SAMEDI SAINT, 1 cl.	5 32	6 32	8 30
DIM.	10	b	PAQUES, doub. 1 cl.	5 30	6 33	9 40
Lundi	11	b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 28	6 34	10 46
Mardi	12	b	De l'Octave, }	5 26	6 36	11 46
Merc.	13	b	De l'Octave, }	5 24	6 37	matin
Jeudi	14	b	De l'Octave, } semid.	5 22	6 38	0 40
Vend.	15	b	De l'Octave, }	5 20	6 40	1 27
Sam.	16	b	De l'Octave, }	5 18	6 42	2 8
DIM.	17	b	1 Pâq. QUASIMODO, doub.	5 17	6 43	2 45
Lundi	18	b	St. Isidore, E. et D., doub. (du 4.)	5 15	6 44	3 17
Mardi	19	b	St. Léon le Grand, P. et D., d. (du 11)	5 13	6 45	3 47
Merc.	20	b†	De la Férie, (b†. St. Joseph).	5 11	6 47	4 16
Jeudi	21	b	St. Anselme, E. D. doub.	5 10	6 48	5 44
Vend.	22	r†	SS. Soter et Caius, PP. et MM. semid	5 8	6 49	5 12
Sam.	23	r†	St. Georges, M., semid.	5 6	6 50	couch
DIM.	24	b	2 Pâq. STE FAMILLE DE J.M.J., d. 2 cl.	5 5	6 51	8 9
Lundi	25	r	Process. ST. MARC, Ev. doub. 2 cl.	5 3	6 53	9 7
Mardi	26	r†	SS. Olet et Marcellin, PP. et MM. s.	5 2	6 54	10 5
Merc.	27	b†	De la Férie. (b†. St. Joseph).	5 0	6 56	11 2
Jeudi	28	b	St Paul de la Croix, C., doub.	4 58	6 57	11 54
Vend.	29	r	St. Pierre, M., doub.	4 56	6 58	matin
Sam.	30	b	Ste. Catherine de Sienne, V., doub.	4 55	6 59	0 43

Si pendant l'office au jour des Rameaux,
 Le vent est bas, c'est signe que le beurre ne sera pas cher ;
 S'il est haut, c'est que le prix en sera élevé.
 Prodiges, heureux printemps, aux mortels tes bienfaits,
 Après un rude hiver, qu'ils sont beaux tes attrait.

AVRIL.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

MAI

31 JOURS

CONSACRÉ À MARIE.



SIGNE DES GÉMEAUX.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

☉ P. L. le 7, à 9h. 7m. du mat. | ☽ N.L. le 22, à 6h. 11m. du soir.
 ☾ D.Q. le 14, à 3h. 23m. du soir. | ☽ P.Q. le 30, à 0h. 25m. du mat.

Jours de la semaine	cl.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
			Lev.	Cou.	L.	C.
DIM.	1	r	3 Pâq. SS. PHILIPPE ET JAC, d. 2 cl.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	2	b	St. Athanase, E. et D. doub.	4 54	7 0	1 28
Mardi	3	r	INVENT. DE LA STE. CROIX, d., 2 cl.	4 53	7 1	2 9
Merc.	4	b	Ste. Monique, Ve., doub.	4 51	7 3	2 47
Jeudi	5	b	St. Pie V., P. C., doub.	4 50	7 4	3 24
Vend.	6	r	St. Jean dev. la Porte Latine, d. m.	4 49	7 5	4 0
Sam.	7	r	St. Stanislas, E. et M., doub.	4 47	7 7	4 36
DIM.	8	b	4 Pâq. App. de St. Michel, Arc., d. m	4 45	7 8	lever
Lundi	9	b	St. Grégoire de Naz., E. D., d.	4 43	7 9	8 26
Mardi	10	b	St. Antonin, E. et C., doub.	4 42	7 10	9 30
Merc.	11	b	St. François Hiéronymo, C., doub.	4 41	7 11	10 29
Jeudi	12	r†	St. Nérée, etc., MM., semid.	4 40	7 12	11 21
Vend.	13	b	PATRON. DE ST. JOSEPH, (du 3e dim.)	4 39	7 13	matin
Sam.	14	b†	De l'Imm. Conception, semid.	4 37	7 15	0 6
DIM.	15	b	5 Pâq. St. Isidore le Laboureur, C., d.	4 36	7 16	0 45
Lundi	16	b†	Rog. St. Ubald, E. et C., semid.	4 35	7 17	1 19
Mardi	17	r	Rog. St. Jean Népomucène, M. d.	4 34	7 18	1 50
Merc.	18	r	Rog. Vig. St. Venant, M., doub.	4 33	7 19	2 19
Jeudi	19	b	ASCENSION, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 32	7 20	2 47
Vend.	20	b†	St. Bernardin, C., semid.	4 31	7 20	3 15
Sam.	21	b	St. Paschal, C. doub.	4 30	7 22	3 43
DIM.	22	b	Du Dimanche, semid.	4 29	7 23	4 14
Lundi	23	b†	De l'Octave, semid.	4 28	7 24	couch
Mardi	24	b	N.-D. de Bonsecours, d. m.	4 27	7 25	7 59
Merc.	25	b	St. Grégoire VII., P. et C., doub.	4 27	7 27	8 57
Jeudi	26	b	Octave de l'Ascension, doub.	4 26	7 28	9 52
Vend.	27	b†	Ste. Marie M. de Pazzi, semid.	4 25	7 29	10 43
Sam.	28	r	Jeûne, De la Vigile.	4 24	7 30	11 29
DIM.	29	r	PENTECOTE, 1re. cl.	4 23	7 31	matin
Lundi	30	r	De l'Octave, } 1re. cl.	4 22	7 32	0 11
Mardi	31	r	De l'Octave, }	4 21	7 33	0 49
				4 20	7 34	1 24

Qu'il bruine en avril,
 Qu'il pleuve sans cesse en mai,
 Qu'il fasse beau en juin et juillet
 Le laboureur sera satisfait.

Telles Rogations,
 Telles fenaisons.
 A l'ascension,
 Le dernier frisson.

Le tonnerre de mai prédit grande chaleur,
 Graves évènements, allégresse et bonheur.

MAI.

soir.
mat.

LUNE.
L. C.

I. M.

1 28

2 9

2 47

3 24

4 0

4 36

lever

8 26

9 30

10 29

11 21

matin

0 6

0 45

1 19

1 50

2 19

2 47

3 15

3 43

4 14

couch

7 59

8 57

9 52

10 43

11 29

matin

0 11

0 49

1 24

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

JUN

30 JOURS

CONS. AUSACRÉ CŒUR DE JÉSUS.



SIGNE DE L'ÉCREVISSÉ.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☉ P. L. le 5, à 5h. 44m. du soir. | ● N.L. le 21, à 5h. 58m. du mat.
☾ D.Q. le 13, à 8h. 40m. du mat. | ☽ P.Q. le 28, à 5h. 6m. du mat.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1 r	<i>Q. Tps. Jeûne.</i> De l'Octave, } De l'Octave, } semid.	4 20	7 34	1 59	
Jeudi	2 r		4 20	7 36	2 34	
Vend.	3 r	<i>Q. Tps. Jeûne.</i> De l'Octave, } <i>Q. Tps. Jeûne.</i> De l'Octave, }	4 19	7 37	3 10	
Sam.	4 r		4 19	7 37	3 49	
DIM.	5 b	1 <i>Pent.</i> STE. TRINITÉ, d. 1re cl.	4 18	7 37		lever
Lundi	6 b	St. Norbert, E. et C., doub.	4 18	7 38	8 14	
Mardi	7 vr†	De la Férie. (r†. SS. Apôtres.)	4 17	7 39	9 10	
Merc.	8 vr†	De la Férie. (b† S. Joseph).	4 17	7 40	9 59	
Jeudi	9 b	FÊTE-DIEU, 1re. cl. (d'oblig.)	4 17	7 40	10 42	
Vend.	10 b	De l'Octave, semid.	4 17	7 41	11 19	
Sam.	11 r	St. Barnabé, Ap. doub. maj.	4 17	7 42	10 51	
DIM.	12 b	2 <i>Pent.</i> S. Jn. de S. Facond, C. Process.	4 16	7 42		matin
Lundi	13 b	St. Antoine de Padoue, C., doub.	4 16	7 43	0 21	
Mardi	14 b	St. Basile, É. et D. doub.	4 16	7 43	0 49	
Merc.	15 b	De l'Octave, semid.	4 16	7 44	1 17	
Jeudi	16 b	Octave de la Fête-Dieu, doub.	4 16	7 44	1 45	
Vend.	17 b	Sacré-Cœur de Jésus, d. 2 cl.	4 16	7 44	2 14	
Sam.	18 b†	De l'Imm. Conception, semid	4 16	7 45	2 47	
DIM.	19 b	3 <i>Pent.</i> Ste. Jul. de Falc., V.d. (sol.S.C.)	4 16	7 46	3 23	
Lundi	20 r†	St. Silvère, P. M., s. (b†. SS Anges).	4 16	7 46	4 4	
Mardi	21 b	St. Louis de Gonzague, C., doub.	4 16	7 46		couch
Merc.	22 b†	St. Paulin, E. C., s. (b† S. Joseph).	4 16	7 47	8 39	
Jeudi	23 vl†	<i>Vig.</i> de St-J. Baptiste. (b† T. S. Sacr.)	4 17	7 47	9 28	
Vend.	24 b	ST. JEAN-BAPTISTE, d. 1re cl.	4 17	7 47	10 12	
Sam.	25 b	St. Guillaume, Abbé, doub.	4 18	7 47	10 51	
DIM.	26 r	4 <i>Pent</i> SS Jean et Paul, MM.d. (s.S.J.B.)	4 18	7 47	11 28	
Lundi	27 b†	De l'Octave, semid.	4 18	7 46	12 1	
Mardi	28 b†	<i>Vig. Jeûne.</i> St. Léon II, P. et C., s.	4 19	7 46		matin
Merc.	29 r	SS. PIERRE et PAUL, d. 1re cl. (d'ob.).	4 19	7 46	0 36	
Jeudi	30 r	Commémoration de St. Paul, doub. m.	4 20	7 46	1 10	

Pour t'abriter dans la chaleur,
Choisis un lieu, plein de fraîcheur,
Ne fais pas un grand exercice,
Tu dormiras avec délice.

S'il tonne en juin, il pleuvra doucement
Et vous vivrez très bien, avec très peu d'argent.

JUIN.

SSS.

minutes

du mat.

mat.

LUNE.
L. C.

M. H. M.

34	1	59
36	2	34
37	3	10
37	3	49
38	lever	
38	8	14
39	9	10
40	9	59
40	10	42
41	11	19
42	10	51
42	matin	
43	0	21
43	0	49
44	1	17
44	1	45
44	2	14
45	2	47
46	3	23
46	4	4
46	couch	
47	8	39
47	9	28
47	10	12
47	10	51
47	11	28
48	12	1
48	matin	
48	0	36
48	1	10

ent.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

JUILLET

31 JOURS

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG.



SIGNÉ DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

☉ P. L. le 5, à 3h. 40m. du mat. | ☽ N. L. le 20, à 3h. 55m. du soir.
 ☾ D. Q. le 13, à 2h. 2m. du mat. | ☿ P. Q. le 27, à 9h. 36m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNÉ.
			Lev.	Cou.	L. O.
			H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1 b	Octave St. Jean-Baptiste, doub.	4 20	7 46	1 47
Sam.	2 b	VISIT. DE LA B. V. MARIE, doub. 2 cl	4 21	7 46	2 12
DIM.	3 r	5 Pent. Précieux Sang, d. 2 cl.	4 22	7 46	3 27
Lundi	4 r†	De l'Octave des SS. Apôtres, semid.	4 23	7 45	4 1
Mardi	5 b	St. Michel des Saints, C., doub.	4 23	7 45	lever
Merc.	6 r	Octave de SS. Pierre et Paul, d.	4 24	7 44	8 36
Jeudi	7 b	SS. Cyrille et Méthode, Ev. et C., doub	4 24	7 44	9 16
Vend.	8 b†	Ste. Elisabeth de P., Reine, semid.	4 25	7 44	9 51
Sam.	9 r	SS. Zénon, etc. C. MM., doub.	4 26	7 44	10 22
DIM.	10 vr	6 Pent. Du Dimanche, semid. (1)	4 26	7 42	10 51
Lundi	11 r†	St. Pie, P. M., simple (b† SS. Anges.)	4 27	7 42	11 19
Mardi	12 b	St. Jean Gualbert, Abbé, d.	4 27	7 42	11 46
Merc.	13 r†	St. Anaclet, P. M., semid.	4 28	7 41	matin
Jeudi	14 b	St. Bonaventure, E. D., doub.	4 29	7 41	0 15
Vend.	15 b†	St. Henri, Empereur, Conf., semid.	4 30	7 41	0 45
Sam.	16 b	N. D. du Mont-Carmel, d. m.	4 31	7 40	1 19
DIM.	17 vr*	7 Pent. Du Dimanche, semid.	4 32	7 39	1 57
Lundi	18 b	St. Camille de Lellis, C. doub.	4 33	7 38	2 42
Mardi	19 b	St. Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	3 33
Merc.	20 b	St. Jérôme Émilien, C. doub.	4 35	7 36	couch
Jeudi	21 b†	Du T. S. Sacrement, semid.	4 35	7 35	8 8
Vend.	22 b	Ste. Marie Madeleine, doub.	4 37	7 34	8 50
Sam.	23 r	Vig. St. Apollinaire, E. M., doub.	4 38	7 33	9 29
DIM.	24 vr*	8 Pent. Du Dimanche, semid.	4 39	7 32	10 4
Lundi	25 r	St. JACQUES, Ap. 2 cl. (2)	4 40	7 31	10 39
Mardi	26 b	STE. ANNE, pat. de la pr. de Q., 1 cl.	4 41	7 30	11 13
Merc.	27 b†	De l'Octave, de Ste Anne, semid.	4 42	7 30	11 49
Jeudi	28 r†	SS. Nazaire, etc. MM. semid.	4 42	7 28	matin
Vend.	29 b†	Ste. Marthe, V. semid.	4 44	7 27	0 27
Sam.	30 b†	De l'Octave, semid.	4 45	7 26	1 9
DIM.	31 b	9 Pent. St. Ignace, C., d. (Sol. S. Anne.)	4 46	7 25	1 56

S'il tonne sous le Lion Des poires et des pommes,
 Abondante moisson ; Beaux présents de Pomone.

Le tonnerre continuél annonce un très fort orage.

(1) Dans la prov. de Qué. (excepté Montréal et Rimouski). Déd. des égl. d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

(2) A Montréal, S. Jacques, titul. de la cathéd. d. 1 cl. avec oct. (orn. rouges.)

JUILLET.

OURS

DU LION.

55m. du soir.
36m. du mat.

SOLEIL.		LUNE.	
7. Cou.		L. C.	
H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
07	46	1	47
17	46	2	27
27	46	3	12
37	45	4	1
37	45	lever	
47	44	8	36
47	44	9	16
57	44	9	51
77	44	10	22
77	42	10	51
77	42	11	19
77	42	11	46
77	41	matin	
77	41	0	15
77	41	0	45
77	40	1	19
77	39	1	57
77	38	2	42
77	37	3	33
77	36	couch	
77	35	8	8
77	34	8	50
77	33	9	29
77	32	10	4
77	31	10	39
77	30	11	13
77	30	11	49
77	28	matin	
77	27	0	27
77	26	1	9
77	25	1	56

s égl. d. 1
rouges.)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

AOUT

31 JOURS

CONS. AU S. CŒUR DE MARIE.



SIGNE DE LA VIERGE.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

☉ P. L. le 3, à 3h 45m du soir. | ☽ N. L. le 19, à 0h 44m. du mat.
 ☾ D. Q. le 11, à 6h. 42m. du soir. | ☽ P. Q. le 25, à 3h. 27m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H	M	H. M.
Lundi	1 b	St. Pierre-ès-Liens, d. m.	4 48	7 24	2 47
Mardi	2 b	Octave de Ste. Anne, d.	4 50	7 22	3 42
Merc.	3 r†	Invention de St. Etienne, semid.	4 51	7 21	lever
Jeudi	4 b	St. Dominique, C., doub. maj.	4 53	7 20	7 50
Vend.	5 b	N.-D. des Neiges, d. m.	4 53	7 19	8 22
Sam.	6 b	Transfigur. de N. S., d. m.	4 55	7 17	8 52
DIM.	7 b	10 Pent. St. Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	9 21
Lundi	8 r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	9 48
Mardi	9 b	Vig S. Alp. M. de Liguori, E.D.d. (du 2)	4 58	7 12	10 16
Merc.	10 r	St. LAURENT, M., 2 cl.	4 59	7 11	10 45
Jeudi	11 r	Ste. Philomène, V. M., doub.	5 17	9 11	11 17
Vend.	12 b	Ste. Claire, V., doub.	5 27	8 11	11 52
Sam.	13 v†	Messe de la Vigile de l'Assomp.	5 37	7	matin
DIM.	14 r*	11 Pent. Du Dimanche, semid.	5 47	5 0	33
Lundi	15 b	ASSOMPTION, 1 cl.	5 57	3 1	20
Mardi	16 b	St. Roch, C., doub.	5 67	2 2	14
Merc.	17 r	Octave de St. Laurent, d.	5 77	1 3	15
Jeudi	18 b	St. Hyacinthe, C., doub.	5 86	59	4 22
Vend.	19 b†	De l'Octave, semid.	5 96	57	couch
Sam.	20 b	Jeûne. St. Bernard, Abbé et Doct., d.	5 116	55	8 2
DIM.	21 b	12 Pent. S. Joachim, (Sol. de l'Assom.)	5 126	54	8 38
Lundi	22 b	Octave de l'Assomption, d.	5 136	52	9 14
Mardi	23 b	Vig. St. Philippe Beniti, C., doub.	5 146	50	9 50
Merc.	24 r	St. Barthélemi, Ap., 2 cl.	5 166	48	10 28
Jeudi	25 b†	St. Louis, roi, C., semid.	5 186	46	11 9
Vend.	26 r†	St. Zéphyrin, P. M. simp. (Pas. de N.S.)	5 196	45	11 54
Sam.	27 b	St. Joseph de Cal., C., doub.	5 206	43	matin
DIM.	28 b	13 Pent. T. S. Cœur de Marie, d. m.	5 216	41	0 43
Lundi	29 r	Décollation de St. Jean-B., d. m.	5 226	40	1 37
Mardi	30 b	Ste. Rose de Lima, V., doub.	5 236	38	2 33
Merc.	31 b	St. Raymond Nonnat, C., doub.	5 246	36	3 31

Mange du fruit avec mesure;
 C'est la recette la plus sûre
 Pour éviter avec raison,
 Les dangers de cette saison.
 Le tonnerre d'août amène la chaleur,
 Mais une douce pluie en modère l'ardeur.

AOUT.

AGE.

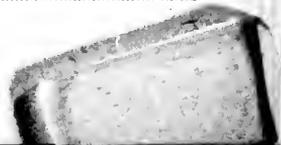
du mat.
du soir.

LUNE.
L. O.

H. M.

2 47
 3 42
 lever
 7 50
 8 22
 8 52
 9 21
 9 48
 10 16
 10 45
 11 17
 11 52
 matin
 0 33
 1 20
 2 14
 3 15
 4 22
 couch
 8 2
 8 38
 9 14
 9 50
 10 28
 11 9
 11 54
 matin
 0 43
 1 37
 2 33
 3 31

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	



SEPTEMBRE

30 JOURS

CONSACRÉ À SAINT MICHEL.



SIGNE DE LA BALANCE.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

☉ P. L. le 2, à 6h. 18m. du mat. | ☽ N. L. le 17, à 9h. 5m. du mat.
 ☾ D. Q. le 10, à 10h. 9m. du mat. | ☿ P. Q. le 24, à 0h. 13m. du mat.

Jours de la semaine	Cl.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
Jéudi	1	b	St. Augustin, E.D. doub. (du 28 août)	H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	2	b†	St. Etienne, roi, C., semid.	5 26	6 34	4 30
Sam.	3	b†	De l'Imm. Concept., semid.	5 28	6 32	lever
DIM.	4	vr	14 Pent. Du Dimanche, semid. (1)	5 29	6 30	7 23
Lundi	5	b†	St. Laurent Justinien, E. C., semid.	5 30	6 28	7 50
Mardi	6	vr†	De la Férie, (r† SS. Apôtres).	5 31	6 27	8 18
Merc.	7	vr†	De la Férie, (b† St. Joseph).	5 32	6 24	8 46
Jéudi	8	b	NATIVITÉ DE LA B.V.M., 2 cl.	5 33	6 23	9 16
Vend.	9	b	B. Pierre Claver, C., doub.	5 35	6 21	9 50
Sam.	10	b	St. Nicolas Tolentin, C., d.	5 36	6 19	10 27
DIM.	11	b	15 Pent. S.N. de Marie, d.m.(2)s. de la N.	5 37	6 17	11 11
Lundi	12	b†	De l'Octave, semid.	5 39	6 16	12 0
Mardi	13	b†	De l'Octave, semid.	5 39	6 14	matin
Merc.	14	r	Exaltation de la Ste. Croix d. m.	5 40	6 12	0 57
Jéudi	15	b	Octave de la Nativité, doub.	5 42	6 10	2 0
Vend.	16	r†	SS. Corneille et Cyp. MM., s.	5 43	6 7	3 8
Sam.	17	b	Stigm. de St. François, doub.	5 44	6 6	4 20
DIM.	18	b	16 Pent. N. D. des 7 Douleurs, d. m.	5 45	6 4	couch
Lundi	19	r	SS. Janvier, etc, MM., d.	5 46	2 7	9
Mardi	20	r	Vig. SS. Eustache, etc., MM., d.	5 48	6 0	7 45
Merc.	21	r	Q.T. Jeûne. ST. MATTHIEU, Ap., 2 cl.	5 49	5 57	8 24
Jéudi	22	b	St. Thomas de Vil. É. C., d.	5 50	5 56	9 5
Vend.	23	r†	Q.T. Jeûne. St. Lin, P. M., semid.	5 51	5 54	9 50
Sam.	24	b	Q.T. Jeûne. Notre-D. de la Merci, d.m.	5 52	5 52	10 39
DIM.	25	vr	17 Pent. Du Dimanche, semid.	5 54	5 50	10 32
Lundi	26	r†	SS. Cyp. et Justine, MM., s. (b† SS. Ang.)	5 56	5 48	matin
Mardi	27	r†	SS. Côme et Damien, MM., semid.	5 56	5 46	0 28
Merc.	28	r†	St. Wenceslas, M., semid.	5 57	5 45	1 25
Jéudi	29	b	St. MICHEL, et tous les SS. Anges, 2 cl.	5 59	5 43	2 24
Vend.	30	b	St. Jérôme, C. D., d.	6 0	5 40	3 22
				6 2	5 38	4 19

Année de sécheresse
 A toujours fait richesse
 Année de fèves,
 Année de misère.

Vent du nord
 Remplit le trésor
 Vent du midi
 Le dégarnit.

(1) Diocèse de Montréal, solennité de la Nativité de la sainte Vierge.
 (2) Dans le dioc. de Montréal, fête patronale, d. 1 cl. avec oct. (orn. 3l.)

SEPTEMBRE.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

t.
 nat.
 NE.
 C.
 M.
 30
 ver
 23
 50
 18
 46
 16
 50
 27
 11
 0
 atin
 57
 0
 8
 20
 uch
 9
 45
 24
 5
 50
 39
 32
 atin
 28
 25
 24
 22
 19

OCTOBRE

31 JOURS

CONS. AUX ANGES GARDIENS



SIGNE DU SCORPION.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

☉ P. L. le 1, à 10h. 55m. du mat.

☾ P. Q. le 23, à 0h. 51m. du soir.

☽ D. Q. le 10, à 0h. 3m. du mat.

☉ P. L. le 31 à 4h. 36m. du soir.

☾ N. L. le 16, à 5h. 40m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. O.
			H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	b	St. Rémi, E. O., doub.	6 35	37 lever
DIM.	2	b	18 Pent. T. S. Rosaire, d. m.	6 45	35 6 20
Lundi	3	b	SS. Anges Gardiens, doub. maj. (hier)	6 55	33 6 49
Mardi	4	b	St. François d'Ass., C., doub. maj.	6 75	31 7 18
Merc.	5	r†	SS. Placide, etc. MM., simple (b† S. Jos.)	6 85	30 7 50
Jeudi	6	b	St. Bruno, O., doub.	6 95	27 8 26
Vend.	7	b†	St. Marc, P.C., simple (r† Pas. de N.S.)	6 115	25 9 6
Sam.	8	b	Ste. Brigitte, Ve., doub.	6 125	24 9 52
DIM.	9	b	19 Pent. Matern. de la Ste. V., d. m.	6 125	21 10 44
Lundi	10	b†	S. Frs de Borgia, O., s. [sol. de S. Michel].	6 145	20 11 43
Mardi	11	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 155	19 matin
Merc.	12	vr†	De la Férie. (b† St. Joseph).	6 175	17 0 47
Jeudi	13	b†	St. Édouard le Conf., Roi, semid.	6 185	14 1 55
Vend.	14	r	St. Calixte, P. M., doub.	6 205	12 3 7
Sam.	15	b	Ste. Thérèse, V., doub.	6 215	11 4 21
DIM.	16	b	20 Pent. Pureté de la Ste V., d. m.	6 235	9 couch
Lundi	17	b†	Ste. Hedwidge, Ve, semid.	6 245	7 6 15
Mardi	18	r	St. Luc, Evang., 2 cl.	6 255	5 6 56
Merc.	19	b	St. Pierre d'Alcantara, O. doub.	6 265	4 7 41
Jeudi	20	b	St. Jean de Canti, O. doub.	6 285	2 8 30
Vend.	21	r	SS. Ursule, etc., VV. et MM., doub.	6 295	1 9 23
Sam.	22	b†	De l'Imm. Concep., semid.	6 314	59 10 20
DIM.	23	b	21 Pent. T. S. Rédempteur, doub. m.	6 324	57 11 18
Lundi	24	b	St. Raphaël, Archange, d. m.	6 334	55 matin
Mardi	25	r†	SS. Ohrys. et Darie, b. s. (r† SS. Apôt.)	6 354	53 0 17
Merc.	26	r†	St. Evariste, P. et M. s. (b† S. Josep.)	6 364	52 1 15
Jeudi	27	vr†	Vig SS. Simon et Jude. (b† T.S. Sacrem.	6 384	50 2 13
Vend.	28	r	SS. SIMON et JUDE, Ap., 2 cl.	6 394	48 3 10
Sam.	29	b†	De l'Imm. Conception, semid.	6 414	47 4 7
DIM.	30	b	22 Pent. Pat. de la Ste. V., d.m. (4e dim.)	6 424	46 5 4
Lundi	31	vr†	Jeûne. Vig. de la Toussaint. (b† SS. An)	6 434	45 lever

Il n'y a pas de samedi sans soleil,
Ni de ville sans conseil,
Lorsque la corne du bœuf sue,
Il faut l'atteler à la charrue.

Qui sème dru
Récolte menu.
Qui sème clair
Moissonne dru.

Quand octobre est froid l'année suivante n'a guère de chenilles.

OCTOBRE.

7.

soir.
soir.

LUNE.
L. O.

M.

lever

6 20

6 49

7 18

7 50

8 26

9 6

9 52

0 44

1 43

matin

0 47

1 55

3 7

4 21

ouch

6 15

6 56

7 41

8 30

9 23

0 20

1 18

matin

0 17

1 15

2 13

3 10

4 7

5 4

ever

es.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

NOVEMBRE



30 JOURS

CONS. AUX AMES DU PURG.

SIGNE DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

☾ D. Q. le 8, à 0h. 7m. du soir. | ☽ P. Q. le 22, à 5h. 48m. du mat.
 ☾ N. L. le 15, à 3h. 14m. du mat. | ☽ P. L. le 30, à 10h. 25m. du mat.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L. C.	
			H. M.	H. M.	H. M.	
Mardi	1	b	TOUSSAINT, 1 cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	5 52
Merc.	2	n	TRÉPASSÉS, doub.	6 46	4 42	3 26
Jeu	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	7 5
Vend.	4	b	St. Charles Borromée, E. C. d.	6 49	4 39	7 48
Sam.	5	b†	De l'Octave, semid.	6 51	4 37	8 38
DIM.	6	b	23 Pent. Du Dimanche, semid.	6 52	4 36	9 34
Lundi	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	10 34
Mardi	8	b	Octave de la Toussaint, doub.	6 55	4 32	11 39
Merc.	9	b	Dédic. de la Bas. de Latran, d.	6 56	4 31	matin
Jeu	10	b	St. André Avellin, C. doub.	6 57	4 29	0 46
Vend.	11	b	St. Martin, É. et C., doub.	6 58	4 28	1 57
Sam.	12	r†	St. Martin, P. M., semid.	7 0	4 27	3 9
DIM.	13	b	24 Pent. St. Stanislas Kostka, C. d. (1)	7 1	4 26	4 23
Lundi	14	b†	St. Didace, C., semid.	7 3	4 26	5 37
Mardi	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 25	couch
Merc.	16	r	St. Josaphat, E., M. doub.	7 6	4 24	6 15
Jeu	17	b†	St. Grégoire Thaum. É. C., semid.	7 7	4 23	7 8
Vend.	18	b	Déd. des Bas. de SS. Pierre et P. d.	7 8	4 22	8 5
Sam.	19	b	Ste. Élisabeth de Hongrie, Ve., doub.	7 11	4 21	9 5
DIM.	20	b	25e et dern. Pent. S. Fél. de Valois C. d.	7 12	4 20	10 5
Lundi	21	b	Présentation de la B. V. M., d. m.	7 13	4 19	11 5
Mardi	22	r	Ste. Cécile, V. M., doub.	7 14	4 18	matin
Merc.	23	r	St. Clément, P. M., doub.	7 16	4 18	0 4
Jeu	24	b	St. Jean de la Croix, C., d.	7 17	4 17	1 2
Vend.	25	r	Ste. Catherine, V. M., doub.	7 18	4 16	1 59
Sam.	26	b†	De l'Imm. Conception, semid.	7 19	4 15	2 56
DIM.	27	vl*	1ER DIMANCHE DE L'AVENT, semid. 1 cl.	7 21	4 15	3 53
Lundi	28	r	SS. Irénée, etc., MM., semid.	7 22	4 14	4 50
Mardi	29	vl†	Vigile de St. André. (r† SS. Apôtres.)	7 23	4 13	5 48
Merc.	30	r	Jeûne. ST. ANDRÉ. Ap., 2 cl.	7 25	4 12	lever

Brouillard dans le croissant,
 C'est signe de beau temps;
 Brouillard dans le decours,
 C'est de la pluie avant trois jours.

A la Sainte-Catherine, (25)
 On dit la neige voisine.
 A la Sainte-Catherine
 Tout bois prend racine.

(1) Dans le diocèse de Montréal, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées d. de 1re cl. avec oct. (orn. vl.)

NOVEMBRE.

RE.

mat.
mat.

LUNE.
L. C.

H. M.

5 52

3 26

7 5

7 48

8 38

9 34

10 34

11 39

matin

0 46

1 57

3 9

4 23

5 37

couch

6 15

7 8

8 5

9 5

10 5

11 5

matin

0 4

1 2

1 59

2 56

3 53

4 50

5 48

lever

5)

tes les

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

DECEMBRE



31 JOURS

O. À MARIE CONÇ. SANS PÉCHÉ.

SIGNÉ DU CAPRICORNE.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

☾ D. Q. le 7, à 10h. 16m. du soir. | ☽ P. Q. le 22, à 2h. 7m. du mat.
 ☉ N. L. le 14, à 2h. 27m. du soir. | ☿ P. L. le 30, à 3h. 20m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.		
			Lev.	Cou.	L.	C.	
Jeudi	1	vl†	De la Férie. (b† T. S. Sacrement).	7 26	4 12	5 46	
Vend.	2	r†	<i>Jeûne.</i> Ste. Bibienne, V. M., semid.	7 28	4 12	6 34	
Sam.	3	b	St. François Xavier, C., d. m.	7 28	4 12	7 28	
DIM.	4	vl*	2 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7 29	4 11	8 27	
Lundi	5	b	St. Pierre Chrys. É. D., doub. (hier)	7 30	4 11	9 30	
Mardi	6	b	St. Nicolas, E. C., doub.	7 31	4 11	10 36	
Merc.	7	b	<i>Jeûne Vigile</i> St. Ambroise, É. D. d.	7 32	4 11	11 44	
Jeudi	8	b	L'IMM. CONCEP. d. 1re. cl. (d'oblig.)	7 33	4 11	matin	
Vend.	9	b†	<i>Jeûne.</i> De l'Octave, semid.	7 35	4 11	0 53	
Sam.	10	b	Transl. de la S. Mais. de Lorette, d.m.	7 35	4 11	2 3	
DIM.	11	vl	3 AVENT. Du Dimanche, sem. 2 cl.	7 36	4 11	3 14	
Lundi	12	b†	De l'Octave, semid.	7 37	4 11	4 27	
Mardi	13	r	Ste Lucie, V. M., doub. [Férie].	7 38	4 11	5 39	
Merc.	14	vl†	<i>Q. T. Jeûne.</i> De l'Octave (Messe de la	7 39	4 11	couch	
Jeudi	15	b	Octave de l'Imm. Conc., d.	7 39	4 12	5 47	
Vend.	16	r	<i>Q. T. Jeûne.</i> St. Eusèbe, E. M. semid.	7 40	4 12	6 46	
Sam.	17	vl†	<i>Q. T. Jeûne.</i> De la Férie.	7 41	4 12	7 48	
DIM.	18	vl*	4 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7 42	4 12	8 50	
Lundi	19	b	Expectat. de la Ste. V. d. m. (hier).	7 42	4 13	9 51	
Mardi	20	vl†	<i>Vig. de S. Thomas.</i>	7 43	4 13	10 51	
Merc.	21	r	<i>Jeûne.</i> St. THOMAS, Ap. 2 cl.	7 43	4 13	11 49	
Jeudi	22	vl†	De la Férie.	7 44	4 14	matin	
Vend.	23	vl†	<i>Jeûne.</i> De la Férie.	7 44	4 15	0 47	
Sam.	24	vl	<i>Jeûne. Vigile</i> de Noël.	7 45	4 15	1 43	
DIM.	25	b	NOEL. 1re cl. (d'oblig.)	7 45	4 16	2 40	
Lundi	26	r	St. ÉTIENNE M., 2 cl.	7 45	4 17	3 37	
Mardi	27	b	St. JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7 45	4 18	4 36	
Merc.	28	vl	SS. INNOCENTS, MM. 2 cl.	7 46	4 18	5 34	
Jeudi	29	r	St. Thomas de Cantorbéry E.M., doub.	7 46	4 19	6 32	
Vend.	30	b	Du Dim. dans l'Octave, semid.	7 47	4 20	lever	
Sam.	31	b	St. Sylvestre, P. C., doub.	7 46	4 20	6 19	

En décembre froid
 Si la neige abonde
 D'année féconde
 Laboureur a foi,

Noël a son pignon
 Pâques a son tison,
 Verte fête de Noël,
 Blanche fête de Pâques.

Quand les avents sont secs, l'année sera abondante.

DÉCEMBRE.

S

RNE.

minutes

du mat.

du mat.

	LUNE.	L. C.
	H. M.	
2	5	46
2	6	34
2	7	28
1	8	27
1	9	30
1	10	36
1	11	44
1	matin	
1	0	53
1	2	3
1	3	14
1	4	27
1	5	39
1	couch	
2	5	47
2	6	46
2	7	48
2	8	50
3	9	51
3	10	51
3	11	49
4	matin	
5	0	47
5	1	43
6	2	40
7	3	37
8	4	36
8	5	34
9	6	32
0	lever	
0	6	19

ques.

1	
2	
3	
4	
5	
6	/
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

BIBLIOGRAPHIE

Traité de littérature française, à l'usage de la jeunesse par
UNE RELIGIEUSE URSULINE DU SACRÉ-CŒUR, 1 vol. in-12, cart.
30 cts. J. B. Rolland et fils, libraires-éditeurs.

L'introduction de cet ouvrage dans un grand nombre de maisons
d'éducation des plus importantes prouve son mérite et son utilité.

Il est divisé en trois parties et comprend :

1o. Un précis de logique ; le style, ses qualités et ses ornements.
2o. Les divers genres de composition : la description, l'amplifica-
tion, la narration, la lettre et le discours oratoire.

3o. Les règles de la versification et la définition des différents
poèmes : poésies fugitives, petits poèmes et grands poèmes.

L'auteur s'est attaché surtout à la précision et à la clarté, quali-
tés si nécessaires dans les traités élémentaires et néanmoins si rares.
A-t-il atteint son but ? L'accueil si favorable fait à ce travail est
la meilleure réponse à cette question.

BLANCS POUR LES EXERCICES DE GRAMMAIRE

APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Cette série de cahiers comprend cinq numéros :—

- No. 1—Exercices sur le Nom, l'Article, l'Adjectif et le Pronom.
No. 2—Exercices sur le Verbe, l'Adverbe, la Préposition, la Con-
jonction et l'Interjection.
No. 3—Exercices sur les différentes règles de la Syntaxe.
No. 4—Exercices sur l'accord du Participe, les remarques parti-
culières sur certains verbes et la Punctuation.
No. 5—Pour paraître en janvier 1887. Exercices sur l'analyse
logique.

Prix : \$1.00 la douzaine de chaque cahier.

Nous enverrons une collection specimen de cette série de cahiers
à MM. les Instituteurs sur réception de 45 centins.

Voici une série de Cahiers qui est appelée à rendre de grands
services aux Instituteurs et à faciliter aux élèves l'étude de la
Grammaire.

C'est une méthode dont l'application tiendra l'esprit des élèves
bien autrement en éveil, que des pages de Grammaire apprises par
cœur d'une manière trop souvent machinale.

Ces Cahiers s'adaptent parfaitement à toutes les Grammaires.

LIVRES DE CHANT.

GRADUEL ET VESPERAL ROMAIN.

En usage dans la province de Québec ; 3e édition publiée par
ordre du premier concile provincial de Québec et augmentée des
nouveaux offices à ce jour, 2 volumes in-12.

Reliure Basane noir, tranche rouge\$3.00.

Reliure Basane grise, tranche marbrée\$3.00.

Reliure mouton noir, tranche rouge\$3.50.

Remise spéciale par 12 exemplaires.

PREMIÈRE PARTIE

HISTORIETTES ET LÉGENDES

LE JUGE ET LE DIABLE

Dans une ville d'Allemagne, il y avait un homme nommé Schwarz, qui possédait des coffres pleins d'or et d'argent, et qui était si dur envers les pauvres, si vicieux, si méchant, qu'on s'étonnait que la terre ne l'eût pas encore englouti. Cet homme exerçait les fonctions de juge et, dans cette noble charge, commettait toutes sortes d'iniquités.

Un matin, il sortit pour aller voir ses vignes et, chemin faisant, rencontra le diable vêtu comme un seigneur. Schwarz lui fit un grand salut et lui demanda poliment qui il était et d'où il venait.

Vous me demandez qui je suis, répondit l'inconnu, sachez donc que je suis le diable.

—Hum ! reprit le juge, que viens-tu faire ici ?

—C'est aujourd'hui, dans votre ville, jour de marché. J'y viens prendre tout ce qui me sera sérieusement donné.

—Soit ! reprit le juge, fais ta besogne. Je n'ai nulle envie de t'en empêcher.

Mais je veux t'accompagner, pour voir ce qu'on te donnera.

—Tu ferais mieux de ne pas assister à ce spectacle.

—Je veux voir comment tu prends ce qu'on te donne. Je le veux absolument, dùt-il m'en coûter la vie.

—Eh bien, allons !

Tous deux se dirigèrent alors vers la place du marché, où il y avait une quantité de gens, achetant ou vendant. Tous s'inclinèrent devant le juge redouté et devant l'étranger qui l'accompagnait.

Près d'eux passe une paysanne conduisant un veau rétif qui tirait sur sa corde, courait à droite et à gauche et fatiguait tellement la pauvre femme que, dans un accès de colère, elle s'écrie :

“ Ah ! méchant animal, que le diable te prenne ! ”

—Entends-tu ? dit le juge à son infernal compagnon, prends ce veau. Il est à toi.

—Non, répond le diable. Il ne m'est point sérieusement donné. Si je le prenais, cette femme le regretterait longtemps. ”

Schwarz et son compagnon continuent à cheminer au milieu de la foule et rencontrent deux ouvriers qui se disputaient avec fureur. L'un d'eux, après avoir accablé d'injures son antagoniste, lui dit : “ En voilà assez, que le diable t'emporte ! ”

CHARADE No. 1.

Mon premier mène à l'échafaud ;
Par des routes plus naturelles,
Mon dernier conduit au tombeau ;
Mon tout à la haine des belles.

Pour la réponse à la Charade No. 1, voir l'*Almanach agricole*.

—Prends ce vigoureux garçon, dit le juge ; tu vois comme il t'est donné.

—Ah ! répliqua le diable, celui qui semb'e ainsi me le livrer lui est très attaché. En ce moment la colère et l'ivresse l'aveuglent. Mais s'il venait à le perdre, il en aurait un profond chagrin. ”

Tout à coup une vieille femme, dont les vêtements annoncent la pauvreté, dont la figure pale et maigre révèle une profonde douleur, s'arrête en face du juge et s'écrie :

“ Malheur à toi ! malheur à toi ! Tu es riche, et moi je suis pauvre : tu m'as enlevé mon unique vache, qui était ma dernière ressource. Je n'avais fait aucun mal, et tu m'as réduite sans pitié à la plus affreuse misère. J'invoque la justice du ciel ; je la prie de te punir de tes iniquités ; je demande que le diable emporte ton corps et ton âme en enfer.

—Ah ! cette fois, dit le diable en se tournant vers le juge, voilà une parole sincère, un vœu du cœur. Je prends ce qui m'est si bien donné. ”

A ces mots, il saisit de ses deux griffes le juge par le col et disparaît avec lui.

LA MAMAN DU BON DIEU.

Un trait charmant de l'enfance du saint abbé Planchat, tombé en 1871, sous les balles des misérables auxquels il avait consacré sa vie. A l'âge de trois ans, ses parents le conduisirent à la foire de Chartres. Devant une baraque se dressait une toile grossièrement peinte représentant la Passion de Notre-Seigneur.

—Maman, dit l'enfant, quel est donc cet homme attaché à de grands bâtons et qui a l'air de tant souffrir ?

—C'est le bon Dieu, mon chéri, qui est mort pour nous sur une croix.

—Et quelle est cette dame qui se tient tout près et qui pleure ?

—C'est la Très Sainte Vierge Marie, la Mère du bon Dieu.

—Oh ! maman, reprit l'enfant, cela n'est pas possible, car vous m'avez fait apprendre dans mon catéchisme que le bon Dieu est tout-puissant. S'il est tout-puissant, il n'a pas de maman, car lorsqu'on a une maman, on ne fait pas tout ce qu'on veut.

RÉPONSE AU NOMBRE No. 14 DE L'Almanach agricole.

Les jeunes paysannes se rendent au marché et affichent leurs œufs à 7 pour un sou.

Suzanne, l'aînée, qui en a 50, en vend 49 pour 7 sous, et il lui en reste 1. Charlotte, la cadette, qui en a 30, en vend 28 pour 4 sous, et il lui en reste 2. Marie, la plus jeune, qui en a 10, en vend 7 pour 1 sou et il lui en reste 3.

A la fin du marché, les œufs devenant rares, les sœurs affichent ceux qui leur restent, à raison de 3 sous la pièce.

Suzanne en a un qu'elle vend trois sous.

Charlotte en a 2 qu'elle vend six sous.

Marie en a 3 qu'elle vend neuf sous.

En rentrant à la ferme, les trois sœurs remettent donc chacune 10 sous à leur mère, après avoir vendu leurs œufs le même prix.

LE SABRE DU CAPITAINE.

Le colonel est à son balcon. Il voit passer un capitaine en uniforme et remarque que cet officier contrairement à l'ordre de la place, n'a pas le sabre au côté.

—Capitaine, s'écrie-t-il, veuillez monter un instant.

Le capitaine obtempère et devant le motif pour lequel il est ainsi appelé, s'empresse de prendre un sabre au poste du rez-de-chaussée, en bas même de l'escalier du colonel, sous l'avancée de son balcon. Puis il se présente en souriant.

L'officier supérieur le regarde avec attention et constate avec un certain étonnement que l'arme est bien réglementairement accrochée au ceinturon de son subordonné.

—Ah ! capitaine, dit-il pour expliquer l'invitation qu'il avait faite de monter, je voulais vous demander où en est... Au fait, ce n'est pas très important, vous pouvez vous retirer...

Le capitaine redescend et remet le sabre où il l'a pris.

Le colonel, qui était déjà revenu à sa fenêtre, le voit de nouveau et se dit en se frottant les yeux :

—Ah ça, mais comment donc l'ai-je inspecté ? Il n'a pas le moindre sabre.

—Eh ! capitaine ! un mot encore ; montez donc un instant.

Le capitaine prend le sabre au poste, remonte et salue son colonel.

Celui-ci écarquille les yeux, fixe bien son subordonné et voit que le sabre est à sa place.

—Pardon, capitaine, balbutie-t-il. J'avais oublié de vous dire... mais, cela ne fait rien... Nous causerons de cela la semaine prochaine. Au revoir !

Le capitaine redescend et se débarrasse pour la deuxième fois du sabre. Dans la cour, il se trouve sous le regard du colonel, qui avait en toute hâte appelé la colonelle et lui disait tout bas :

—Vous voyez cet officier ?

—Oui, mon ami.

—A-t-il un sabre ?

La colonelle ajuste son lorgnon :

—Non, il n'en a pas !

Le colonel brusquement.

—Eh bien, c'est ce qui vous trompe, il en a un !

LES PLUMES DE FER.

Voulez-vous conserver vos plumes à écrire et les empêcher de s'oxyder ! Achetez les meilleures, celles marquées Blanzky-Pourcel & Cie.

ENIGME No. 19.

Je traduis les adieux quand on quitte la ville ;

En campagne aux soldats j'indique le chemin ;

Qui me perd voit soudain sa raison inutile,

Et je ruine parfois qui me tient en sa main.

Pour la réponse à l'énigme No. 19, voir l'*Aimantich agricole*.

UNE NOUVELLE GRAMMAIRE.

On parle d'une grammaire qui serait à la veille de paraître. On y trouve dit-on les définitions suivantes :

La Grammaire est la nourrice du langage. Elle a dix enfants :

Le Nom, estimable propriétaire ;

L'Article, son courrier qui le précède et l'annonce ;

Le Pronom, son lieutenant ;

L'Adjectif, son laquais. Il porte la livrée du Nom et s'habille selon ses caprices.

Le Verbe monarque qui règne sur ses frères et les soumet à toutes ses volontés. Les autres ne se montrent jamais sans lui, présent ou caché ;

Le Participe, amphibie, moitié verbe, moitié adjectif ;

L'Adverbe, espèce de factotum au service de l'Adjectif, du Verbe ou même de ses pareils ;

La Préposition, notaire qui établit les rapports entre deux de ses frères ;

La Conjonction ou Amour, qui les unit ;

Et l'Interjection, qui souvent les remplace tous à la fois.

Une telle grammaire aura un succès inouï.

* : Un monsieur chauve a fini par assommer l'enfant de la maison par ses conseils ;

— " Fais donc ci ; fais donc ça, etc. "

L'enfant, se passant la main dans les cheveux ;

— Eh bien ! fais donc ça, toi !

La science de la vie.—Je n'ai guère vu de gens mourir de faim ; mais pour avoir trop mangé, cent mille.

Le sage change d'avis et le sot s'entête.

VALEUR DU TEMPS.

Que peut-il résulter de la perte de quelques minutes que nous faisons chaque jour ?

Réponse. — Table du temps : (jours de travail dans une année, 313 ; heures de travail dans une journée, 8.)

	j.	h.	m.
5 minutes perdues chaque jour, font à la fin de l'année	3	—2	—5
10	"	"	"
20	"	"	"
30	"	"	"
60	"	"	"
	13	—1	—20
	19	—4	—30
	39	—1	—0

ENIGME No. 20.

Dans les airs je m'élève et domine la sphère,
Et je deviens un crime en descendant sur terre.

Pour la réponse à l'énigme No. 20, voir l'*Almanach agricole*.

PORTRAIT D'UNE FEMME PRÉVENANTE.

Voici dans ces paroles d'un père de famille l'aimable portrait d'une femme et d'une jeune fille à qui leur bon cœur a appris cette science :

" Ma femme et ma fille ont bien des qualités, mais il en est peu que j'estime à l'égal de leur prévenance.

" Si je rentre soucieux après une discussion d'affaires et que je paraisse peu disposé à soutenir la conversation, leurs visages n'en sont pas moins sereins ; leur contenance dénote en elles le désir de me distraire sans m'importuner.

" Je m'aperçois qu'elles échangent un coup d'œil et bientôt l'une ou l'autre se souvient d'un de mes amusements favoris qu'elle rapporte à propos ou qu'elle place à ma portée.

" Je sens que je ne suis pas toujours aimable, je m'en veux de ces inégalités ; mais enfin elles viennent des soins mêmes que je prends pour élever convenablement ma famille, et à mon âge il est bien difficile que j'espère me corriger entièrement.

" Ma femme connaît mon caractère et me traite en conséquence.

" Elle sait que mes rêveries se dissipent devant quelque attention aimable, et elle en a toujours une ou plusieurs en réserve.

" Ma fille Marie s'est pénétrée, elle aussi, de ce rôle doux et gracieux ; elle guette le désir que conçoit son père et le satisfait avant même que j'aie eu le temps de l'exprimer.

" Il y a entre elles deux une charmante émulation de prévenances ; je suis assuré de n'avoir jamais à demander ces mille petites choses qui font tant pour le bonheur domestique.

" Je trouve à point nommé les habits de chaque saison, la toilette de chaque jour ; jamais feu trop tard allumé ne m'a causé une regrettable perte de temps et un plus regrettable accès d'impatience.

" Si j'ai une fois exprimé quelque préférence pour un mets, je suis assuré qu'il ne me sera jamais nécessaire de renouveler ce vœu ; de temps en temps je verrai paraître sur ma table le plat favori, et personne ne songera à solliciter de moi des remerciements comme pour un grand acte de complaisance.

" Il y a un charme infini pour le père de famille, si occupé, si désireux de trouver dans son intérieur un délassement qui retrempe ses forces, à se sentir environné de soins qu'il n'a pas eu le temps même de pressentir.

" Il faut du tact chez une bonne ménagère pour ne pas tomber dans l'excès de ce bien, pour ne pas fatiguer, avec les meilleures intentions du monde, celui qui serait l'objet d'une prévenance mal entendue. Cette qualité n'a tout son prix que lorsqu'elle cache ses moyens de succès.

" Marie, si j'ose le dire, est plus habile encore que sa mère dans une science si aimable.

" Tout s'arrange si naturellement avec elle que souvent la réflexion seule m'indique ce qu'elle a fait pour me complaire.

" Elle me laisse le plaisir facile de jouir du bien-être, et elle éloi-

Réponse à l'Anagramme No. 7 de l'Almanach agricole : Molière.

gne de mes yeux les ressorts délicats qu'elle met en œuvre pour me le procurer." (Thery)

Ne connaissez-vous personne autour de vous à qui ce portrait ressemble ?

Pourquoi chacune de vous, en le lisant, ne dirait-elle pas : Moi aussi, je serai prévenante ?

Le comble de la prudence en temps de choléra :

" Ne pas porter de chapeau melon de peur d'attirer l'attention de l'épidémie. "

LE CHOIX D'UNE FEMME.

Dernièrement, un journaliste adressait cette réflexion piquante à des jeunes gens :

" Quand une jeune fille vous plaît, avant de la demander en mariage, faites le possible pour la surprendre à la cuisine, ce qui sera déjà d'un bon augure ; et si elle ne s'excuse pas, si elle n'est pas honteuse d'être surprise à de vulgaires travaux, soyez assurés qu'elle possède un jugement sain et un raisonnement droit.

Arrangez-vous pour assister à une sortie qu'elle fera un jour de mauvais temps : si elle s'enveloppe soigneusement d'un waterproof, si elle se coiffe d'un chapeau de la saison passée, cette femme ne vous ruinera pas en robes et en chapeaux de la bonne faiseuse.

Si vous la voyez arranger sans affectation des fleurs dans un vase, redresser le faux pli d'un rideau, disposer les sièges et les meubles d'une façon commode et gracieuse, cette femme aime l'intérieur, ne courra pas de bals en fêtes, sera la gardienne du foyer. Epousez, mon cher, épousez cette femme-là les yeux fermés... si vous la rencontrez. "

L'ORDRE ET LE DÉSORDRE.

L'ordre a trois avantages : il soulage la mémoire, il ménage le temps, il conserve les choses. Le désordre a trois inconvénients : l'ennui, l'impatience et la perte de temps.

L'ordre a besoin de trois serviteurs : la volonté, l'attention, et l'adresse. — Le désordre a trois maîtres : la précipitation, la paresse, l'étourderie.

Tout se réunit pour faire de la jeune fille soigneuse une jeune fille heureuse dans le présent et qui doit espérer le bonheur dans l'avenir. Bien d'autres qualités sont nécessaires sans doute et nous ne voulons pas dire que le soin et l'exactitude dispensent de tout le reste ; mais, nous le répétons, c'est déjà un très heureux augure d'être douée de ces avantages, et une conquête très honorable de les acquérir lorsqu'on ne les a pas toujours possédés.

Moins on se montre, plus on est désiré.

LOGOGRIPIE.

No. 6. — Je reviens tous les ans remplacer mes trois frères ;
Si vous m'ôtez le cœur, je ne revendrai plus.

Pour la réponse au Logogriphe No. 6, voir l'*Annuaire agricole*.

DEUX MENUS.

Ces deux menus sont bien placés parmi les recettes diverses. Que l'on observe les menus donnés par Mr Arsène Houssaye, et l'on n'aura qu'à s'en féliciter :

Menu du Pauvre.

Le pauvre, n'étant pas occupé à compter son argent et n'ayant pas veillé la nuit sur l'éloquence des chiffres, se lèvera avec l'aurore.

Il prendra une infusion de courage sur les lèvres de sa mère, de sa femme ou de ses enfants.

Il partira en chantant pour le travail, parce que la chanson fait le cœur joyeux.

Il travaillera de toutes ses forces, parce que le travail fait le contentement de l'esprit.

Il ira plus souvent se rafraîchir à la fontaine qu'au cabaret, parce que le vin y est mauvais.

Il passera, jeune encore, des voluptés de l'amour aux joies de la famille, parce que le sourire des enfants console des larmes répandues.

Toute sa république sera là pour qu'il soit lui-même le président de sa république.

Menu du Riche.

Le riche commencera sa journée par une bonne action, ce qui lui donnera de l'estomac pour déjeuner.

Ils'évertuera à vivre dans le luxe des arts, parce que les arts sont la fleur de l'esprit.

Ses prodigalités bien comprises seront la rosée de tous ceux qui ont soif d'argent.

Entre le déjeuner et le dîner, quatre heures de travail obligatoire, parce que le travail tue l'ennui et prépare au plaisir.

Il prendra sa part des chasses, cavalcades et festins.

Il ne jouera dans les cercles que pour donner son gain aux pauvres, ce qui débaiseautera les cartes et chassera les tricheurs.

Il ne soupera que d'une charité bien ordonnée, parce que le souper donne la goutte.

AMUSEMENT DES ENFANTS MALADES.

Les bulles de savon, lorsqu'elles sont colorées de toutes les couleurs du prisme, plaisent à la jeune imagination des enfants.

Si, au lieu d'employer du savon ordinaire pour préparer l'eau, on prend une petite quantité d'oléate de soude et de glycérine, on obtiendra des bulles dont la grosseur atteindra un diamètre de 60 centimètres et dont l'éclat sera surprenant.

Leur durée sera très prolongée. On en a quelquefois conservé sous une cloche de verre pendant quarante-huit heures.

CHARADE No. 3.

Si mon premier est cher, mon second l'est aussi ;
Mais pour trouver mon tout, il le faut ici.

Pour la réponse à la Charade No. 3, voir l'*Almanach agricole*.

UN PARDON SUBLIME.

En 1662, il y eut une longue et cruelle famine à Paris. Un soir des grands jours d'été, M. de Sallo, conseiller au Parlement et premier auteur du plus ancien de tous les journaux, celui des Savants, venait de se promener, suivi d'un petit laquais. Un homme l'aborde au coin d'une rue, lui présente un pistolet, et lui demande la bourse, mais en tremblant lui-même plus que celui à qui il la demandait. "Vous vous adressez mal, lui dit M. de Sallo, je ne vous ferai guère riche ; je n'ai que trois pistoles que je vous donne volontiers." Il les prit, et s'en alla sans rien lui demander davantage. Quand il fut parti, M. de Sallo donna ordre à son laquais de suivre adroitement cet homme-là, d'observer le mieux possible où il se retirerait, et de venir lui en rendre compte. Le laquais suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, et le vit entrer chez un boulanger où il acheta du pain. A dix ou douze maisons plus loin, il entra dans une allée et monta au quatrième étage ; en arrivant chez lui, il jette son pain au milieu de la chambre, et dit à sa femme et ses enfants : "Mangez, voilà un pain qui me coûte cher ; rassasiez-vous-en : un de ces jours je serai pendu, et vous en serez la cause." Sa femme qui pleurait, l'ayant apaisé le mieux qu'elle pût, ramasse le pain et en donne à quatre petits enfants, qui mouraient de faim. Le laquais qui avait pris ses précautions pour n'être pas aperçu, ayant su tout ce qu'il voulait savoir, retourne vers son maître, après avoir bien remarqué la maison et la rue. Le lendemain dès cinq heures du matin, M. de Sallo alla où son laquais le conduisit, et s'informa quel était celui qui logeait au quatrième étage. On lui répondit que c'était un cordonnier, bon homme et bien serviable, mais chargé de famille, et si pauvre qu'on ne pouvait l'être davantage. Il monte chez l'homme qu'il cherchait et frappe à la porte. Dès qu'on lui eût ouvert, il fut frappé du spectacle qui se présenta : une femme couverte de haillons qui tombaient en lambeaux. Quatre petits enfants ensevelis dans la paille, qui leur servait de lit et d'habit, un homme dont l'air pâle et l'habillement déchiré annonçaient le triste état. Le chef de cette misérable famille reconnut celui qu'il avait volé la veille. Il se jette à ses pieds, lui demande pardon, et le conjure de ne pas le perdre, il lui avoue que le travail lui ayant manqué, il avait tout vendu, lits, habits, linges, pour nourrir sa femme et ses enfants, et qu'il avait fait la veille son premier vol, afin de ne pas périr de faim. "Ne faites point de bruit, lui dit M. de Sallo, je ne viens pas ici pour vous perdre. Je sais que vous êtes cordonnier : tenez, voilà trente pistoles que je vous donne, achetez des cuirs, travaillez à gagner la vie de vos enfants, je ne vous abandonnerai pas tant que j'apprendrai que vous travaillez en honnête homme.

Que cette action est belle, généreuse, attendrissante !

LOGOGRIPE No. 5.

No. 5. — Par cinq pieds on se quitte, et par quatre on m'adore.
Pour la réponse au logogripe No. 5, voir l'*Almanach agricole*.

Réponse à l'énigme No. 17 de l'*Almanach agricole* : Fumée.

EFFET INATTENDU D'UN SERMON.

On conte qu'un jour un prédicateur italien fulmina contre la fureur de la loterie. Il était très content de son éloquence en voyant toutes les têtes s'incliner avec des signes d'assentiment. Pour achever son œuvre, il se livra alors à l'apostrophe et à la prosopopée :

—Insensés, s'écria-t-il, qui vous imaginez follement que le Pactole aux flots d'or va rouler chez vous parce que vous avez semé quelques pièces blanches sur le numéro tel ou tel !

A peine eut-il prononcé cette phrase, qu'il remarqua un grand mouvement dans l'auditoire. Un des fidèles se leva précipitamment et sortit, suivi presque aussitôt de deux ou trois autres. Beaucoup de femmes se penchèrent vers leurs maris, qui se mirent à tirer des crayons de leurs poches et à prendre furtivement une note.

Après l'office, au moment où le prêtre se déshabillait dans la sacristie, il vit venir à lui une vieille qui semblait à peine appartenir encore à ce monde :

—Monsieur l'abbé, vous avez désigné tout à l'heure dans votre beau sermon, deux numéros que j'ai eu le malheur d'oublier. Hélas ! je n'ai plus de mémoire. Voudriez-vous avoir l'obligeance de me les rappeler ?

—Mais, ma bonne, cela n'a aucune importance, j'ai dit les premiers numéros qui me sont venus à l'esprit.

—Je vous demande pardon, monsieur l'abbé, j'y tiens beaucoup.

—Je ne m'en souviens même pas. Qu'en voulez-vous donc faire ?

—Je voudrais mettre à la loterie sur ces numéros. Je suis sûre qu'ils sortiront.

Ainsi fût expliqué au prédicateur le mouvement qui avait suivi sa tirade. L'histoire ne dit pas si ces numéros sortirent ; mais elle assure que le bureau de la loterie vit défiler jusqu'au soir une procession de clients qui venaient tous demander les mêmes numéros et se désespéraient en apprenant qu'ils avaient été devancés.

L'HÉROÏSME D'UN MOUSSE BRETON.

C'est l'histoire d'un mousse, d'un orphelin odieusement maltraité par l'équipage d'un navire faisant le cabotage sur les côtes de l'Océan. Pierre Bosc, le petit mousse, a été "pris en grippe" par le lieutenant du bord. Les matelots, maltraités eux-mêmes, font retomber leurs rancunes sur ce petit martyr, voici comment Pierre Bosc se venge :

Un jour le bateau sur lequel il était embarqué arrivait à la hauteur de la pointe de Corsen (Finistère).

La côte est, en cet endroit, très dangereuse, à cause des courants et des récifs innombrables.

Chassé par un vent furieux, le navire était en péril.

Tous ces hommes habitués au danger, pressentaient la mort, et

Reponse à la Charade No. 4 de l'Almanach agricole : Avis.

le capitaine, dégrisé par l'imminence de la catastrophe, était sur le pont aidant à la manœuvre.

A chaque instant, le navire frôlait des rochers aigus dont les arêtes devaient infailliblement déchirer ses flancs.

Enfin il échoua brusquement entre deux pointes de roc et y demeura, offrant ses cloisons fragiles aux colossales poussées de la mer en furie.

C'était la fin. Sur la côte, distante à peine de cent mètres, on voyait des hommes s'agiter, de braves pêcheurs qui essayaient de mettre à flots une barque pour établir un "va et vient," un cordage entre le navire échoué et la côte afin de sauver l'équipage.

Mais c'était en vain qu'ils s'épuisaient dans leurs généreux efforts.

Le capitaine prit un cordage, y fit un large nœud. Qui veut porter cela à terre ?...

Le mousse, l'œil étincelant, et regardant fièrement tous ces hommes qui, depuis tant de jours, l'avaient accablé de coups et d'humiliations, s'écria :

Moi, c'est à moi que cela revient. Je n'ai personne qui me regrettera.

Et, sans qu'on eût le temps de l'arrêter, il passa son corps frère dans le nœud de l'amarre et se lança à la mer.

Un murmure d'admiration, sans doute impuissant à étouffer un cri de remords, parcourut le groupe de ces hommes n'attendant plus leur salut que du pauvre enfant qu'ils avaient martyrisé.

Il nageait vigoureusement, le mousse frère, il était soulevé sur les hautes lames comme une feuille qui passe en tourbillonnant au-dessus des toits de maisons.

L'obstacle était peut-être trop faible pour être brisé.

Comme le vent soufflait du large chaque fois que l'enfant surgissait de la profondeur noire pour planer sur le tranchant d'une crête écumante, il approchait du but.

Enfin un hurrah enthousiaste perça le vent et les mugissements de la mer. Le mousse était à terre.

Oui, il y était parvenu. Seulement, dans la dernière secousse, le flot déchainé l'avait lancé avec rage contre les rochers aigus.

Le cordage sauveur fut saisi par les pêcheurs de la côte, mais il n'entourait plus qu'un cadavre.

Le pauvre et courageux enfant avait le crâne ouvert, il venait de donner sa vie pour celle de ses bourreaux.

UNE CONFIANCE ILLIMITÉE.

Un oculiste, à un de ses clients qui a perdu la vue, et qu'il va opérer :

— Vous avez confiance en moi ?

— Oui, docteur, une confiance..... aveugle !

ANAGRAMME No. 8. — Signe d'Eve.

Pour la réponse à l'Anagramme No. 8, voir l'*Almanach agricole*.

Réponse à l'énigme No. 18 de l'*Almanach agricole* : La Plume.

LES HIRONDELLES.

Heureuse, et mille fois heureuse la maison aux nids d'hirondelles ! Elle est placée, entre toutes les autres, sous les auspices de cette douce sécurité dont les âmes pieuses croient avoir obligation à la Providence. Et, en effet, sans chercher dans l'hirondelle un instinct merveilleux de prophétie que les poètes lui accordent un peu trop libéralement, n'est-il pas permis de supposer du moins qu'elle n'est point privée de l'instinct commun à tant d'autres espèces, qui leur fait deviner le séjour le plus assuré d'une famille en espérance ? Ne craignez pas qu'elle se loge sous la paille inflammable d'un toit champêtre ou sous les fragiles soliveaux d'une baraque nomade ! Elle a si grand'peur des mutations qu'elle bouleverse nos domiciles d'un jour, qu'on la voit se fixer de préférence aux édifices abandonnés, dont nous sommes fatigués de remuer les ruines, et que n'inquiète plus le mouvement d'une population turbulente. Les hommes n'y vont plus, dit-elle, et elle construit paisiblement sa demeure au lieu qui a déjà vu passer plus d'une génération sans s'émouvoir de leurs ébranlements. Si elle redescend aux villes et aux campagnes, elle ne se fixe qu'à la maison paisible où nul bruit ne troublera sa petite colonie et à l'abri de laquelle la hutte solide, qu'elle s'est si soigneusement pratiquée, peut s'abriter assez longtemps pour lui épargner l'année prochaine de nouveaux labeurs. Si vous l'avez observée, notre hirondelle se prévient volontiers en faveur des figures bienveillantes ; elle se fie, comme une étrangère de lointain pays, aux procédés du bon accueil : elle aime qu'on ne la dérange pas, et s'abandonne à qui l'aime. Je ne suis pas sûr que sa présence promette le bonheur pour l'avenir, mais elle me le démontre intelligemment pour le présent. Ainsi, je n'ai jamais vu la maison aux nids d'hirondelles sans me sentir favorablement prévenu en faveur de ses habitants. Il n'y a là, j'en suis sûr, ni les orgies tumultueuses de la débauche, ni les fracas des querelles domestiques. Les valets n'y sont pas cruels, les enfants n'y sont pas impitoyables ; vous y trouverez quelque sage vieillard ou quelque jeune fille qui protège le nid de l'hirondelle, et j'irais, un million sur la main, y cacher ma tête proscribed, sans souci du lendemain. Les yeux qui ne cherchent plus l'oiseau importun et sa couvée babillarde, sont essentiellement bons, et les bons sont heureux de tout le bonheur qu'on peut goûter sur la terre.

L'ÉPARGNE.

Un sou économisé est un sou gagné, dit le proverbe anglais qui a cent fois raison. Combien de gens savent gagner de bons salaires et qui meurent pauvres ? Combien de gens ignorent la valeur de la petite épargne souvent répétée et patiemment accumulée ? Un sou ! ce n'est rien ; on laisse traîner cela dans ses poches, on ne se donne pas la peine de le ramasser s'il tombe sur le plancher. Et cependant, comptez ; un sou par jour, c'est \$3.60 par année ; \$3.60

Réponse à l'énigme No. 15 de l'*Almanach agricole* : Gland.

mis chaque année à la banque, à 5 pour cent, intérêt composé, donnent au bout de 10 ans ; la somme de \$45.25. Au lieu d'un sou mettez-en dix et vous aurez, en dix ans : \$452.50.

Voilà un jeune homme qui a commencé à faire sa petite épargne dès qu'il a commencé à gagner un salaire ; disons à 16, et à 26 ans il a devant lui un petit capital suffisant pour faire le premier paiement sur une jolie petite maisonnette où il élèvera sa famille.

Qu'est-ce que représente dans la vie journalière de l'ouvrier une économie de dix sous par jour ? Deux verres de boissons que l'on se sera refusés, deux cigares que l'on n'aura pas fumés ! Le salaire moyen de l'ouvrier étant généralement supérieur à \$1.00 par jour, l'épargne de 10 sous représente à peine 10 pour cent sur son salaire.

Sans faire d'efforts, sans pencher en aucune manière vers l'avarice, combien n'est-il pas d'occasions où l'on peut économiser dix sous tout en économisant sa santé, tout en évitant l'occasion de compromettre sa moralité ? Combien de dix sous représente une soirée au théâtre ? Une partie de cartes ?

Oh ! si l'on y réfléchissait, si l'on avait le courage moral nécessaire pour tenir jusqu'au bout une résolution prise dans un moment de sagesse ! Mais hélas ! On se promet d'être économe, d'épargner, de mettre de l'argent à la banque ; cela va bien pendant quelque temps, puis on se rebute, une occasion tentante se présente, et la bonne résolution s'envole.

Nous connaissons bien un moyen de fortifier ces résolutions, de forcer en quelque sorte à être économe et à réparer, par une double épargne, ce qu'on aura perdu dans un moment d'entraînement. Ce serait de prendre une police d'assurance sur la vie. Il y en a de toutes sortes : si l'on veut jouir soi-même de son épargne, on peut prendre une police de dotation (*endowment*) qui vous fera toucher au bout de 10, 15 ou 20 ans le fruit de vos économies, tout en assurant une forte somme à votre famille si vous mourez avant la date fixée.

Avec une police d'assurance, l'amour-propre s'en mêle, on se gêne plutôt, pour payer la prime et l'on est sûr, quoiqu'il arrive, d'atteindre son but.

• • • Ayez toujours en main un livre divin dont vous puissiez vous servir comme d'un bouclier, pour repousser les flèches empoisonnées des pensées impures dont l'esprit malin a coutume d'assaillir la jeunesse.
(St Jérôme à Salvina.)

UNE LEÇON DE GRAMMAIRE.

Une jeune veuve de nationalité étrangère s'est remariée en secondes noces avec un canadien qui l'initie aux finesses de notre langue.

—Il ne faut pas confondre, lui dit-il, le mot *second*, avec son synonyme *deuxième*. On dit *second* quand il n'y a que deux objets. *Deuxième*, au contraire, implique l'idée de *troisième*, *quatrième* etc... Voyons si tu as compris. Ainsi par exemple, Charles était ton premier mari, moi je suis le... ?

—*Deuxième*.

CE QUI EST BON A SAVOIR.

Penser par soi-même et pour soi-même et agir en conséquence.
Respecter les cheveux blancs, plus particulièrement les siens propres.

Ne rien gaspiller, ni temps, ni argent, ni talent.

Si vous avez une place d'affaires, tenez-vous-y pour qu'on vous y trouve.

Épargner dans la jeunesse pour pouvoir dépenser dans la vieillesse.

S'habituer aux petites contrariétés pour être prêt à supporter les grandes.

Garder précieusement en vous le don du Ciel, la conscience.

S'habituer à savoir dire non, à propos est plus utile que tout le latin que l'on peut apprendre.

Faites tout le bien que vous pourrez faire et parlez-en le moins possible.

Gardez et défendez votre opinion si vous en avez une à vous, et laissez le même avantage aux autres.

ECHOS DE WINDSOR.

Un nègre comparait devant le juge à Windsor, Ont.

—Qui est-ce qui vous a amené en prison ?

—Massa, ce sont deux policemen.

—J'entends ; mais est-ce que ce n'était pas pour ivrognerie.

—Si Massa, ils étaient ivres tous les deux !

AU BUREAU DE PLACEMENT.

Une dame à une cuisinière qui lui propose ses bons offices :

—Où avez-vous servi en dernier lieu ?

—Chez un aveugle.

—Pourquoi l'avez-vous quitté ?

—Il était trop regardant !

UNE BELLE MORT.

Un vieux marin vient d'apprendre qu'un capitaine de..... son ancien chef, vient de mourir.

Il essuie un pleur en disant :

—De quoi est-il mort ?

—Il est mort de la rupture d'un vaisseau.

—Ah ! tant mieux..... C'est une belle mort pour un marin.

On demandait au rédacteur d'un certain journal :

—Eh bien ! cela va-t-il, votre feuille ?

—Si ça va ! mais cela se vend comme du pain.

—A la livre ?

*. Un poète a dit que le silence était la nuit de la parole. —
Oui, mais la nuit étoilée qui répand parfois sur les âmes les rêves radieux.

C'EST POURTANT VRAI.

Un pauvre cultivateur de Saint-Basile rendait visite à son propriétaire.

—Bonjour, monsieur, lui dit-il en entrant.

—Bonjour, Nicolas. J'ai appris avec peine la mort de votre femme.

—Ah ! ne m'en parlez pas, monsieur ; et puis il m'est arrivé un autre grand malheur !

—Quoi donc ?

—J'ai perdu ma pauv' vache, c'qui fait que je suis ruiné au complet.

—Allons, il ne faut pas vous désespérer, Nicolas ; vous comptez beaucoup d'amis dans votre village ; ils vous viendront sans doute en aide.

—C'est juste c'que vous dites-là, mes amis m'aiment tant que tous m'ont déjà offert une aut'femme.

—Vraiment ?

—Oui ; mais y n'y en a pas un qui m'ait offert une aut'vache.

SIMPLE MÉPRISE.

Madame Pouliche qui ne se croyait qu'un peu sourde, se trouvait avec son mari, à une fête publique à Québec ; on tire le canon à la citadelle. Se tournant à l'instant vers son époux :

—Mon ami, Dieu te bénisse, dit la femme.

Elle croyait qu'il éternuait.

N'AURIEZ-VOUS PAS BESOIN D'UNE SERVANTE ?

Vous désirez, madame, une bonne servante :

Vous la voulez honnête, en cuisine savante.

Pour avoir ce phénix dont vous avez besoin,

Vous faites quelquefois venir, et de fort loin,

Une fille incapable, au langage vulgaire,

Et qui, dans bien des cas, ne fait pas votre affaire.

—Moi, je suis philanthrope ; aussi, gratuitement,

Je veux vous éviter ce grand désagrément :

—Si donc un certain jour il vous faut une bonne,

Vous n'aurez qu'à choisir dedans notre alphabet.

Etrange est le conseil, mais l'on sait, en effet,

Qu'une bonne toujours doit venir dès qu'on sonne !

Quel fut le capitaine le plus consommé ?

—Eh ! ce fut Godefroy de Bouillon.

* A l'école commerciale :

Quelle faute commettaient les frères de Joseph en le vendant ?

Les élèves en chœur :

—Ils le vendaient trop bon marché !

Réponse à l'énigme No. 16 de l'Almanach agricole : La lettre N explique l'énigme.

DEVICES ET MAXIMES HUMORISTIQUES:

Le sage tire partie de tout dans la vie :
 Si sa femme louche, il l'aime de profile.
 Si son chien a la rage, il l'envoie à son beau-père.
 S'il meurt vieux, il se console en songeant qu'il pouvait mourir jeune, ce qui a toujours passé pour fort désagréable.
 En revanche, s'il meurt jeune, il se réjouit en songeant qu'il aurait pu mourir vieux, ce qui a de tout temps désolé les vieillards.

∴ Les richesses passent, les troupeaux périssent, les amis meurent, nous mourons nous-mêmes ; une seule chose ne meurt pas : c'est le souvenir d'une vie honnête.

∴ On n'est pas plus aimable.
 Deux messieurs, à la fin d'une conversation :
 —Croyez-vous, maintenant, que je sois aussi bête que j'en ai l'air ?
 —Oh ! non, car alors ce serait un comble !

∴ Une des choses qui font la force de Dieu, c'est qu'il ne discute ni avec sa femme, ni avec son conseil des ministres.

ARSÈNE HOUSSAYE.

∴ Un mot d'avare :
 —Mon cher, disait-il à son futur gendre, ma fille est un trésor d'ordre et d'économie ; elle n'a pas même les oreilles percées.

LES CULTES.

Le monde connu comprend 1 milliard 200 millions d'habitants, que les dernières statistiques classent comme suit :

Le christianisme s'étend sur 398 millions d'habitants, dont 211 millions de catholiques, 106 millions de protestants et 81 millions de grecs ;

Le mahométisme, sur 201 millions ;

Le bouddhisme, sur 340 millions ;

Le brahmanisme, sur 175 millions ;

La religion de Confucius, sur 84 millions ;

Le judaïsme sur 7 millions.

L'Europe comprend 147 millions de catholiques, 72 millions de protestants, 69 millions de grecs.

La France en Algérie et en Tunisie, l'Angleterre dans son empire indien, la Russie dans ses possessions asiatiques et la Hollande dans ses Indes orientales comptent plusieurs millions de population mahométane.

Une partie, environ la moitié, des mahométans, soit 100 millions, paraît reconnaître la suprématie religieuse du sultan de Constantinople. Le reste ressortit au sultan du Maroc, au roi de Perse ou à des chefs religieux locaux.

BIBLIOGRAPHIE

MÉTHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION, préparée d'après la méthode de *L. C. Michel*, pour les écoles élémentaires, par MONTPETIT et MARQUETTE; 1 vol. in-18 br., illustré de 63 vignettes; *livre de l'élève, livre du maître*, chaque 10 cents.— Montréal: J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Éditeurs, 6, 8, 10, 12 et 14, rue Saint-Vincent.

Avec l'introduction dans l'enseignement d'une nouvelle série de livres de lecture, il fallait comme livre préparatoire à la lecture de cette série, une méthode de lecture et de prononciation, simple, facile et basée sur une synthèse à la portée de toutes les intelligences. MM. Montpetit et Marquette ont eu une heureuse idée en adoptant le système de la méthode Michel, qui est aujourd'hui en usage dans toutes les écoles, en France, en Belgique et en Suisse et qui ne manquera pas de remplacer ici les autres syllabaires ou alphabets, du moment que cette méthode sera connue.

La méthode suivie par les auteurs pour initier les enfants à la connaissance des lettres et des mots est appuyée sur les lois mêmes de la nature et par une gradation insensible mène l'enfant depuis la lettre A jusqu'à la lecture courante. Pour capter encore davantage l'attention des enfants, les éditeurs ont enrichi le texte de 63 vignettes représentant en gravures les lettres et les sons qui pourraient offrir quelque difficulté de prononciation.

Cette méthode sert aussi de préparation à l'écriture et à la connaissance des chiffres. Quelques lignes d'écriture mises en rapport avec les différentes leçons, préparent à la lecture des manuscrits et simplifient d'une manière sensible les difficultés que les enfants éprouvent d'habitude pour cette étude, et les chiffres qu'ils lisent au bas de chaque page, les habituent peu à peu à en graver la valeur dans la mémoire.

(Extrait du Rapport (26 Déc. 1882) de
l'Honorable GÉDÉON OUIMET, Surintendant de l'Instruction
Publique de la Province de Québec.)

NOS LIVRES DE LECTURE.

LES LIVRES DE LECTURE GRADUÉE DE MONTPETIT ont produit beaucoup de bien dans le pays. Sans être parfaits, ils sont *exécutés d'après les vrais principes*. La gradation dans l'enseignement est d'une nécessité absolue, car on ne saurait donner indistinctement la même nourriture aux intelligences presque naissantes et à celles qui sont déjà formées. C'est cette gradation des livres de Montpetit qui leur a valu l'approbation du Conseil et qui m'a déterminé à les recommander dans toutes nos écoles.

Je pourrais peut-être dire ici que certaines personnes se sont trompées en croyant que je recommandais ces livres à l'exclusion du *Devoir du Chrétien*, depuis longtemps populaire. Je n'exclus pas ce dernier ouvrage; je dis seulement qu'il est de peu de valeur pour l'enseignement de la lecture. Il n'est pas gradué; et il est d'un genre trop élevé pour l'enfance, comme je l'ai déjà dit au Conseil de l'Instruction publique. De là à l'exclure, il y a loin: c'est un livre qui devrait se trouver surtout dans les écoles modèles, où il peut contribuer grandement à former le cœur et l'intelligence des élèves.

DEUXIÈME PARTIE

ECONOMIE DOMESTIQUE

EMPLOI DU PERSIL CONTRE LES SAIGNEMENTS DE NEZ ET LES PIQÛRES DE GUÊPES.

Souvent quand un saignement de nez se déclare, —ou une forte hémorrhagie provenant d'une cause quelconque : chute, coupure, etc..., — et que l'émission sanguine ne s'arrête pas spontanément ou résiste aux moyens ordinaires, on s'effraye, on cherche autour de soi, — et l'on ne voit rien qui soit propre à calmer l'angoisse qu'on éprouve...

Et pourtant le remède est là, sous la main. —

Quelle est la ménagère qui n'a pas presque toujours une provision de persil ? Cette plante est un excellent hémostatique. On la pile bien fraîche ; s'il s'agit d'un saignement de nez, on en bouche les narines. Ce moyen est préférable à la vulgaire introduction de la clef dans le dos. S'il s'agit d'une blessure habituelle. Le résultat ne se fait pas longtemps attendre.

Enfin, elle guérit instantanément les piqûres de guêpes.

COLLE FORTE INSOLUBLE.

On paye quelquefois fort cher des produits faciles à confectionner chez soi. On peut obtenir une excellente colle, résistant à l'humidité, en mêlant du bichromate de potasse à la gélatine. Le produit devient insoluble dans l'eau lorsqu'il est exposé à la lumière. Les photographes utilisent journellement cette curieuse propriété, afin de mettre un papier ou un carton à l'abri même de l'action de l'eau chaude.

UN EMPLOI DU GÉRANIUM.

Parmi les plantes qui ont des vertus merveilleuses dans le traitement des blessures, il faut ajouter le géranium, cette plante devenue si commune dans nos jardins. La feuille pilée forme un emplâtre qui s'attache fortement à la peau, aide au rapprochement de la blessure et la cicatrise. Une seule application suffit souvent.

LA COULEUR DU VIN

Si vous suspectez la couleur du vin qui vous est vendu, faites-en chauffer une petite quantité à une température de 90 degrés, puis trempez-y un fil de laine imbibé d'eau. Si lorsque vous le retirez, le fil n'est pas coloré, la couleur du vin est naturelle, sinon...

CALENDRIER DE LA PUISSANCE DU CANADA pour l'année 1887.

Contenant la liste très complète du clergé catholique de tout le Canada. Une grande feuille de 21 sur 36 pouces. Prix : 5 cts.

LA MIGRAINE.

Voulez-vous avoir le cerveau toujours dégagé et éviter la migraine, ce fléau des gens nerveux ?

Ajoutez à votre oreiller de crin un tiers de baies de genièvre.

Le parfum qui se dégage de ce coucher est agréable et rafraîchissant, de plus votre vue et votre chevelure se fortifieront, surtout si vous joignez à ce petit traitement un massage quotidien avec de l'alcool de genièvre.

MANIÈRE DE PAYER SES DETTES.

Aujourd'hui, il suffit de mettre sa signature au bas d'un billet pour emprunter n'importe quelle somme (quand on trouve un prêteur.)

Autrefois, il fallait donner un gage quelconque.

Au moyen âge, on mettait sa moustache en dépôt et l'on obtenait de l'or de cette masculine garantie. Honte jusqu'à la mort pour celui qui n'avait pas racheté sa moustache !

Les Egyptiens pouvaient emprunter de fortes sommes en déposant le cadavre de leur père entre les mains de leur créancier, et ils se couvraient d'infamie s'ils ne retiraient pas au bout d'un certain temps, le gage vénéré.

La confiance parmi les hommes a fait des progrès depuis ce temps-là. Une simple signature a autant de poids aujourd'hui et lie autant l'emprunteur qu'autrefois le dépôt d'un cadavre mort.

PLUS DE SAVON.

Un blanchisseur des environs de Paris vient de trouver un moyen fort ingénieux de nettoyer le linge sans savon.

Cet industriel ne se sert ni de soude, ni de lessive, encore moins de chlorure, et remplace tous ces ingrédients par... des pommes de terre cuites à l'eau chaude, dont il frotte simplement le linge.

Ce procédé, au moins curieux, est, paraît-il, bien supérieur à ceux employés jusqu'à ce jour, et les toiles, cotons, laines et soies les plus sales nettoyés par ce moyen deviennent d'une pureté que la meilleure lessive peut à peine atteindre : il a, en outre, l'avantage de permettre de se passer de brosses et de se servir d'eau de puits.

MOYEN DE FAIRE DISPARAITRE L'ODEUR DE L'AIL.

Mâchez un peu de persil, cela suffit pour enlever la mauvaise odeur laissée par l'ail qu'on a mangé.

Pour paraître en janvier 1887.

Paillettes d'Or. Cueillettes de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Sixième série, recueil des années 1883-84-85. 1 vol. in-18, prix : 13 cts. J. B. Rolland & Fils, éditeurs, 6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

—On trouvera à la même librairie les cinq premières séries des *Paillettes d'Or*, reliées en un volume, au prix de 80 cts.

LA FABRICATION DU CIDRE.

Il y a deux sortes bien distinctes de cidres : le cidre de pommes et le cidre de poires ou poiré. Toutes les variétés de pommes ou de poirés peuvent fournir du cidre, mais ce sont les espèces acerbes qui donnent le meilleur, le plus clair et le plus facile à conserver. Qu'il s'agisse d'obtenir du cidre de pommes ou de poires, les fruits sont d'abord broyés entre des cylindres en fonte cannelés, ou sous des meules verticales en pierre roulant dans une auge circulaire. Si l'on veut avoir un cidre presque incolore, analogue au vin blanc, la pulpe broyée est immédiatement soumise à la presse. Lorsqu'on veut produire un cidre plus ou moins coloré, la pulpe est laissée en tas à l'air pendant 10, 12 et même 24 heures. Elle éprouve une macération spontanée qui favorise la sortie du jus et la formation du ferment, et une coloration d'un brun rougeâtre qui se transmet partiellement au liquide. La pulpe soumise à la presse donne une quantité de jus à peu près égale à la moitié de son poids. On rebroie le marc en y ajoutant moitié de son poids d'eau, afin de mieux l'épuiser et d'obtenir une nouvelle quantité de jus que l'on réunit à la première, si l'on veut avoir un cidre de qualité moyenne. En tout cas, les jus, versés dans des cuves, ne tardent pas à fermenter et à produire une sorte d'écume tandis que diverses matières se déposent. On doit alors surveiller attentivement l'opération, et profiter de la clarification naturelle qui s'opère spontanément dans le liquide dès qu'il a cessé de fermenter, pour le tirer au clair. Il ne reste plus ensuite qu'à le mettre en barriques. Dans les villes, on consomme généralement le cidre aussitôt qu'il a été clarifié et tant qu'il conserve une saveur douce ; mais les campagnards préfèrent attendre, pour le boire, que tout le sucre se soit transformé en alcool et en acide carbonique, car il est alors plus fort et plus rafraichissant. Ils le nomment cidre paré, c'est-à-dire prêt à être bu. — Vous pourrez maintenant parler de la chose avec autorité.

MOYEN DE FAIRE PONDRE LES POULES.

Un moyen très simple de faire pondre les poules consiste à chauler le grain avant de le donner à manger aux volailles. Il faut avoir le soin de faire chauffer 12 litres d'eau, dans laquelle on fait dissoudre un kilogramme de chaux vive ; on y mélange le grain que l'on veut donner, soit blé, avoine, orge, et que l'on remue afin qu'il s'imbibe suffisamment. Cette opération faite, on laisse sécher avant de le donner à manger à cette importante famille. Donner la ration habituelle.

MAXIME.

Le silence est pour le grand parleur un supplice cruel ; et le babillard ignorant est pour ceux qui l'écoutent un pesant fardeau. *Héliska*, mémoire d'un vieux maître d'école, par le Dr Ch. de Guise. In-8 25c.

Réponse au Logogriphe No. 7 de l'*Alman. agricole* : Soie, soi, oie.

MOYEN DE CONNAÎTRE LES PIERRES FAUSSES.

Vous est-il arrivé d'avoir fort envie d'une pierre, et de ne pas oser l'acheter, parce que vous n'avez personne pour vous édifier, vous dire si elle est fine ou fausse ? — Oui ? — Alors voici, et ne craignez plus rien. Touchez du bout de la langue, la pierre qu'on vous offre. Si la pierre est fine, saphir, rubis, diamant, peu importe, vous sentirez une impression de froid. Les pierres fausses ne font jamais éprouver cette sensation. L'épreuve est absolument sûre. Essayez.

AXIOME

“ Pour être heureux en ménage, bonne cuisine est préférable à bon lit. ”

On aurait beaucoup et long à dire sur ce chapitre, et je me ferais fort de prouver que, plus et mieux que l'amour, la gourmandise mène le monde du haut en bas, et que le boudoir doit céder le pas à la cuisine. Mais quoi ! toutes les femmes de tact le savent mieux que moi.

Que de choses dans cet ordre donné à la cuisine :

— Vous ferez un plat doux pour monsieur !

Il faut des classes de cuisine dans nos Couvents.

Tout se rattache à la cuisine, et la cuisine à toutes les sciences : A l'histoire naturelle, à la physique, à la chimie, au commerce, à l'économie politique et à la politique elle-même.

En plus d'une circonstance, un bon cuisinier a valu un général d'armée.

Et l'on s'étonne encore que l'on parle des Ecoles de cuisine ! Mais s'il faut s'étonner de quelque chose c'est que, dans tous les couvents, ces classes n'existent pas depuis des siècles, et que l'on ne joigne pas plus la pratique à la théorie.

MANIÈRE DE CONSERVER LE LARD.

La manière de conserver le lard est d'autant plus utile qu'elle est simple et peu coûteuse. Après que le lard a été dix-sept jours dans le sel, on prend une caisse qui en puisse contenir trois ou quatre pièces, puis on met du foin au fond et on entoure chaque pièce avec un lit de foin, en ayant soin que chaque pièce soit séparée par une couche de foin ; on ferme la boîte lorsqu'elle est bien remplie et foulée avec du foin dans toutes les parties ; on la dépose dans un lieu sec, en évitant de l'exposer aux attaques des animaux nuisibles. Le lard que l'on conserve de cette manière ne rancit jamais et conserve un excellent goût.

Les bons livres sont de vrais amis qui se trouvent toujours auprès de nous sans nous importuner, qui nous parlent sans nous lasser, qui gardent le silence quand nous voulons, qui nous annoncent les grandes vérités sans nous rien dissimuler, qui enfin nous avertissent de nos défauts et de nos faiblesses sans nous déplaire.
(St Jean Chrysostome.)

PLUS DE TACHES DE GRAISSE.

Voulez-vous une eau excellente pour ôter les taches, (surtout les taches de graisse) des tissus de laine ? Voici : Prenez une once de borax pulvérisé, une once de camphre et faites dissoudre dans une pinte d'eau. Après quoi vous pourrez en emplir des bouteilles pour être conservées. Cette eau nettoie parfaitement et n'altère nullement les nuances des tissus.

COLLETS DE VELOURS.

Voici un procédé pour nettoyer les collets de velours des vêtements d'hommes dont nous garantissons l'efficacité pour l'avoir expérimenté.

Prenez une couenne de lard crue, frottez le velours avec le côté du lard et votre collet redeviendra très beau. Il va sans dire qu'en dehors du collet, il faut éviter de toucher l'étoffe du vêtement.

RECETTE POUR FAIRE DES HUITRES MARINÉES.

Cette préparation des huitres est très recherchée dans certaines localités.

Pour bien la réussir, commencez par détacher avec soin vos huitres de leurs coquilles.

Jetez-les ensuite dans l'eau bouillante, puis retirez-les, et faites les bien égoutter.

D'autre part, vous aurez préparé, dans un vase, un mélange d'eau salée et de vinaigre.

Une fois vos huitres bien égouttées, vous les plongerez dans ce mélange, de manière qu'elles y baignent complètement, et vous les conserverez ainsi.

Lorsque vous voudrez en servir sur la table, vous n'aurez qu'à les retirer de leur bain, et à les arroser avec de l'huile d'olive de premier choix.

Les gourmets sont très friands des huitres préparées de la sorte ; cependant nous devons dire qu'elles se digèrent moins facilement qu'à l'état naturel. Avis aux estomacs difficiles.

REMÈDE POUR LES CLOUS.

Quand vous voyez que le clou est positivement formé, pour enlever l'inflammation et pour le faire promptement mûrir, mettez dessus un cataplasme d'oseille fraîche, pilée et délayée avec du sain-doux bien frais.

POUR DÉVISSER UNE VIS ROUILLÉE.

Pour dévisser une vis rouillée, il suffit de chauffer la tête de cette vis. On fait rougir au feu une petite tige ou une barre de fer plate à son extrémité, et on l'applique pendant deux ou trois minutes sur la tête de la vis rouillée ; aussitôt que la vis est chauffée, on peut la retourner aussi facilement que si elle venait d'être mise en place. Cette recette est due au "Mémorial Industriel."

NETTOYAGE DES TOILES CIRÉES.

Dans beaucoup de familles la toile cirée remplace économiquement le linge de table mais que des taches viennent à s'y produire, les lavages ordinaires à l'eau pure restent sans effet.

On se figure généralement qu'on n'en peut obtenir le nettoyage qu'à la suite d'opérations longues et difficiles. Quelle erreur ! Il suffit de jeter sur les parties salies quelques gouttes de vinaigre, et de frotter vivement, en appuyant assez fort, avec un linge sec : la toile cirée redevient aussi propre, aussi brillante qu'au sortir de chez le marchand.

COMMENT ON RECONNAIT SI LE LAIT EST PUR OU NON.

Le moyen de vérification le plus simple est peut être celui-ci :

On prend une aiguille d'acier, qu'on frotte bien pour n'y laisser adhérente aucune matière grasse. Cette aiguille, on la plonge dans le lait et on la relève verticalement.

Si le lait est pur, il en restera une goutte à la pointe.—N'en reste-t-il pas du tout ? il est fort à présumer que le lait a été "allongé" dans des conditions frauduleuses.

L'ARGENT ET SES SYNONYMES.

Nous trouvons dans les Annales littéraires la curieuse série de synonymes à l'aide desquels on peut, au fond, parler toujours d'un même mot, sans pour cela le prononcer, même une seule fois.

Le banquier dit : mes fonds ; la jeune fille : ma dot et mes espérances ; le troupiér : mon prêt ; l'employé : mes appointements ; l'administrateur : mes jetons de présence ; l'ouvreuse : mes petits bénéfices ; l'avocat : mes honoraires ; les directeurs de certains journaux : ma subvention ; l'artiste dramatique : mes feux ; le valet : mes gages ; l'héritier : mon legs ; le propriétaire : ma fortune ; le voyou : mes picaillons ; le moine : ma prébende ; le prince : ma dotation.

Enfin depuis la liste civile de nos rois jusqu'à la tirelire de nos bébés, les synonymes sont partout substitués au mot propre. Nous comprenons que l'argent est la cause de presque toutes nos turpitudes, et nous avons honte de prononcer son nom.

Addition à cette liste :

Le bureaucrate dit : mes émoluments ; gravoche : ma douille, ma braise ou mon trèfle ; monsieur Alphonse : ma galette ; etc. etc.

Pour être heureux, il faut avoir
Plus de vertu que de savoir,
Plus d'amitié que de tendresse,
Plus de conduite que d'esprit,
Plus de santé que de richesse,
Plus de repos que de profit.

En politique prévoir est bien ; prévenir est mieux ; réussir est tout. [*Dix ans de journalisme*, par Oscar Dunn. In-8.....50c.]

DU PAPIER DANS LES COUVERTURES.

L'usage du papier dans la confection des couvertures de lits est peu répandu, et il faut pour se convaincre de son utilité en avoir fait l'essai. On emploie pour cela des feuilles de papier brun, ou même des vieux journaux et on les place entre deux ou plusieurs feuilles de ouate pour s'assurer d'une couverture à la fois chaude et économique. Il en est ainsi pour les habits, on peut à l'aide du même procédé, c'est-à-dire en introduisant une feuille de papier entre la doublure et l'étoffe rendre ses habits à l'épreuve du froid le plus vif. C'est un moyen à la portée de tous et qu'on ne peut trop recommander.

UN REMÈDE SOUVERAIN CONTRE LE MAL DE TÊTE.

Dans les pays chauds, où sévit la fièvre jaune, on rencontre de vieilles négresses qui prétendent avoir contre la terrible maladie des remèdes souverains, mais qu'elles tiennent secrets autant qu'elles le peuvent.

Il est, notamment, un symptôme qu'elles parviennent à calmer d'une façon évidente ; c'est l'effroyable mal de tête dont souffrent les malades.

Le procédé qu'elles emploient pour arriver à ce résultat est des plus simples : elles coupent en deux un citron, appliquent les parties planes des deux moitiés sur les tempes du patient et les compriment fortement au moyen d'une bande entourant la tête plusieurs fois ; le mal de tête disparaît instantanément. Ce moyen est, paraît-il, des plus efficaces et réussit non seulement contre la céphalalgie provenant de la fièvre jaune, mais encore contre celle résultant de la fièvre paludéenne, dans les maux de tête ordinaires et même dans la simple migraine.

Il est, du reste, facile à essayer.

MANIÈRE DE CONSERVER LES POMMES.

Une bonne manière de conserver les pommes consiste à les mettre dans des tonneaux avec du sable. A cet effet, on emploie du sable qu'on a eu soin de bien faire sécher pendant l'été ; on en répand au fond du tonneau une couche sur laquelle on place un lit de pommes qu'on recouvre d'une couche de sable, et ainsi successivement jusqu'à ce que le tonneau soit rempli.

Cette méthode a l'avantage de préserver les pommes du contact immédiat de l'air, qui est la cause la plus active de leur corruption. Elle les prive aussi d'une humidité surabondante qui ne leur est pas moins nuisible.

Le sable, répandu également entre les pommes, absorbe une partie de leur humidité ; en sorte qu'elles n'en conservent que ce qui est nécessaire pour les maintenir en bon état.

Sois sobre dans tes repas, sans affecter la sobriété, dine peu, ne soupe point, si tu veux conserver la santé, le premier des biens de ce monde. [*Les veillées canadiennes*, par F. Ossaye. In-12... 20c.]

LE CHEVAL.

Il y quatre choses qu'il doit avoir larges — le front, le coffre ou tronc, les reins et les membres ; quatre choses qu'il doit avoir longues — le cou, la poitrine, l'avant-bras et la croupe ; et quatre choses qu'il doit avoir courtes — les paturons, le dos, les oreilles et la queue.

.

Observez votre cheval quand il boit au ruisseau. Si en baissant la tête il reste carré sans plier les membres, il possède des qualités de premier ordre, et toutes les parties de son corps sont formées avec symétrie.

.

Si vous avez un long voyage à faire, ménagez votre cheval en partant ; laissez le marcher souvent pour reprendre son haleine. Continuez ainsi jusqu'à ce qu'il ait sué et séché trois fois, et ensuite vous pouvez lui demander tout ce que vous voudrez, il ne vous laissera point dans le trouble, — ainsi disent les Arabes.

LE CHÔMAGE.

Les chrétiens chôment le dimanche.—Les Grecs, le lundi.—Les Persans, le mardi.—Les Assyriens, le mercredi.—Les Egyptiens, le jeudi.—Les Turcs, le vendredi.—Les Juifs, le samedi.—Et les pa-resseux, tous les jours.

*. Un dicton populaire accuse sainte Catherine de nous porter, dans les plis de sa robe de vierge, le froid et la neige immaculée.

Les Belges assurent que, si elle arrive avec un visage brillant, " si le soleil luit ", elle arrête les pluies d'automne, transformant les gouttes d'eau en diamants. Enfin, il fait bon mettre son manteau fourré le jour de la fête des demoiselles à marier, qui est aussi celui des dentellières de la Grande-Bretagne.— Il reste cependant encore quelques fleurs pour composer des bouquets aux jeunes filles et aux vieilles demoiselles. Quelques chrysanthèmes, notamment le panache de Henri IV, ont échappé à la gelée ; on trouve encore des boutons de Bengale et la rose de Noël est fleurie.

*. Sainte naïveté :

La scène se passe chez la comtesse de Montretout.

—Juste ciel ! chère comtesse, voici qu'il vous pousse un cheveu blanc !

—A moi ? Impossible ! Regardez donc bien. Ça doit être dans mon chignon.

*. Au lycée :

—Veuillez m'expliquer ce que c'est qu'un cercle ?

—C'est un endroit où s'y va se faire nettoyer tous les soirs.

Si l'on consacrait à sa santé le temps que l'on met à s'occuper sans compétence de celle des autres, il y aurait double bénéfice. [*La Santé pour tous*, par le Dr S. Lachapelle ; in-12, cart.toile, 50c.]

CONDITIONS A REMPLIR POUR BIEN TRAIRE UNE VACHE.

Cinq par cent, même dix, pourraient être obtenus en plus sur la quantité de lait donnée par nos vaches, si nous observions rigoureusement les règles suivantes :

1°. Ne jamais hâter la marche des vaches, soit en les conduisant au pâturage ou en les ramenant du pâturage.

2°. Les traire à des heures régulières, autant qu'il est possible. Cinq heures et demie le matin et six heures le soir, sont des heures convenables.

3°. Être rempli de douceur à l'égard des vaches pendant tout le temps où on les traite.

4°. Traire les vaches le plus rapidement possible et de manière à ne pas laisser de lait dans le pis.

5°. N'avoir aucune conversation avec qui que ce soit et ne s'occuper uniquement que de bien traire la vache.

6°. Au moment d'approcher une vache pour la traire et lorsqu'on la quitte, n'avoir à son égard que des paroles de douceur ; par ce moyen elle sera sans crainte et l'on pourra être certain qu'elle donnera tout son lait.

Nous ajoutons à ces règles, les suivantes qui malheureusement sont souvent mises en pratique, sans que nous songions à y porter remède :

1°. N'avoir pour conduire les vaches au pâturage que des jeunes gens dont le seul plaisir est de les maltraiter, de leur envoyer des pierres pour hâter leur marche et de donner des coups de bâton à celles qui se tiennent en arrière du troupeau.

2°. Traire les vaches de bonne heure le matin et tard le soir.

3°. Frapper la vache sur le dos avec ce qui se présente sous la main, ou lui parler rudement, si elle n'est pas prompte à s'arrêter au moment où on veut la traire.

4°. Traire la vache lentement et sans précaution, et la laisser en liberté du moment qu'elle cesse de donner son lait.

5°. Parler et rire, seringuer même du lait à la figure de sa voisine sous le prétexte de faire une farce, dans le temps où l'on traite les vaches.

6°. Faire en sorte que la vache soit dans une grande crainte, et lorsqu'on a fini de la traire lui donner un rude coup de pied.

Vous respectez la vieillesse, c'est bien ; mais respectez donc aussi l'enfance ! Respectez dans cette âme, à peine émanée du sein de la nature, l'image de Dieu, que l'haleine corrompue de la société n'a point ternie encore ; respectez les desseins providentiels qui reposent dans ce berceau.

Cet enfant sera peut-être Descartes, Washington, Michel-Ange. Et, s'il n'est rien de tout cela, n'est-il pas déjà pour vous le souvenir vivant des ravissements éprouvés, le gage et comme le sourire de votre immortalité.

L'économie est la source de l'indépendance et de la libéralité. [*Jean Rivard le défricheur et économiste*, 2 volumes in-12, réunis en un seul volume.....60c.]

PROBLÈMES.

DEVINER A QUELLE HEURE UNE PERSONNE SE LÈVERA.

Supposons qu'une montre marque dix heures et qu'on se propose de trouver à quelle heure une personne désire se lever le lendemain. On dit pour cela à cette personne de compter tout bas sur les heures, à partir du point de 10 heures et en rétrogradant, jusqu'à ce qu'elle arrive à dire 22 (10 plus 12). Seulement elle ne commence pas à compter 1 mais le nombre quelle a dans la pensée. Si elle pense, par exemple, se lever à sept heures elle comptera 7 sur le point de 10 heures, puis 8 sur le point de 9 heures, 9 sur le point de huit heures et ainsi de suite jusqu'à ce quelle ait compté jusqu'à 22. A ce moment son doigt sera juste sur sept heures.

Le nombre à compter se trouve en ajoutant toujours 12 à l'heure indiquée par la montre.

MOYEN DE DEVINER RAPIDEMENT LA CARTE QUI MANQUE DANS UN JEU MÊLÉ.

On fait valoir les rois 4, les dames 3, les valets 2, les as 1, et l'on additionne les valeurs des cartes en rejetant les dizaines toutes les fois qu'il s'en présente, ou qu'on en obtient une. A la somme des deux dernières, on ajoute 4 et l'on retranche le résultat de la dizaine qui lui est supérieure; le reste donne la valeur de la carte qui manque. Une seconde inspection du jeu indique quelle est cette carte.

DEVINER LE NOMBRE PENSÉ.

1°.	Pensez un nombre.....	Exemple :	6
2°.	Doublez le.....	do	12
3°.	Ajoutez 4.....	do	16
4°.	Multipliez par 5.....	do	80
5°.	Ajoutez 12.....	do	92
6°.	Multipliez par 10.....	do	920

Demandez le résultat; ôtez-en mentalement 320; le reste, dont nous supprimons les 2 zéros à droite, représentera le nombre pensé. Dans l'exemple choisi, 920-320-600, le nombre pensé est donc 6.

En effet, l'opérateur a successivement obtenu: 1°. le nombre pensé; 2°. deux fois ce nombre; 3°. deux fois ce nombre plus 4; 4°. 10 fois ce nombre plus 20; 5°. 10 fois ce nombre plus 32; 6°. 100 fois ce nombre plus 320. En ôtant 320, il reste donc le nombre pensé suivi de deux zéros.

Pourquoi une longue culotte s'appelle un pantalon.

—C'est parce qu'elle pend..... jusqu'au talon !

RECUEIL DE CANTIQUES NOTÉS, à l'usage des Oblats de Marie Immaculée, pour les Missions et Retraites, précédé d'un précis des vérités de la religion et d'un choix de prières usuelles.

Jolie brochure, in-18 de 112 pages..... Prix, 15c.

LISTE DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
DE QUÉBEC, ÉLUS LE 14 OCTOBRE 1886.

COMTÉS.

MEMBRES ÉLUS.

Argenteuil	William Owens.	
Bagot	Joseph Pilon.	
Beauce.....	Hon. Jean Blanchet.	
Beauharnois	Elie Hercule Bisson.	
Bellechasse.....	N. H. E. Faucher de Saint-Maurice.	
Berthier.....	Ls. Sylvestre.	
Bonaventure.....	H. J. Martin, M.D.	
Brome.....	Hon. Wm. W. Lynch.	
Chambly.....	Antoine Rocheleau.	
Champlain.....	Dr. F. Trudel.	
Charlevoix.....	Joseph Morin.	
Châteauguay	J. E. Robidoux.	
Chicoutimi et Saguenay.....	E. Saint-Hilaire.	
Compton.....	M. McIntosh.	
Deux-Montagnes.....	Benj. Beauchamp.	
Dorchester	Louis N. Larochelle.	
Drummond et Arthabaska.....	J. E. Girouard, N.P.	
Gaspé.....	Hon. E. James Flynn.	
Hochelaga.....	J. O. Villeneuve.	
Huntingdon	Alex. Cameron, M.D.	
Iberville	A. L. Demers (décédé le 17 oct.).	
Jacques-Cartier	Arthur Boyer.	
Joliette	L. Bazinet.	
Kamouraska.....	C. A. E. Gagnon, N.P.	
Laprairie.....	L. B. A. Charlebois.	
L'Assomption	Dr. Forest.	
Laval.....	P. Evariste LeBlanc.	
Lévis.....	F. X. Lemieux.	
L'Islet.....	T. G. Miville Deschênes.	
Lotbinière.....	E. H. Laliberté.	
Maskinongé	Edouard Caron.	
Mégantic.....	Andrew S. Johnson.	
Missisquoi.....	E. E. Spencer.	
Montcalm.....	J.-Bte T. Richard.	
Montmagny	Nazaire Bernatchez.	
Montmorency.....	L. G. Desjardins.	
Montréal	{ Est.....	L. O. David.
	{ Centre.....	James McShane.
	{ Ouest.....	John S. Hall.
Napierville.....	E. Lafontaine.	
Nicolet.....	L. Trefilé Dorais.	
Ottawa, comté.....	N. E. Cormier.	
Pontiac.....	W. J. Poupore.	
Portneuf.....	Jules Tessier.	
Québec	{ Est.....	Joseph Shehyn.
	{ Centre.....	Dr. Rémi F. Rinfret.
	{ Ouest.....	Owen Murphy.

Québec, comté.....	Thomas C. Casgrain
Richelieu	L. P. Cardin.
Richmond et Wolfe.....	Jacques Picard, N.P.
Rimouski.....	E. O. Martin.
Rouville.....	Edmond Lareau.
St-Hyacinthe.....	Hon. Honoré Mercier.
St-Jean.....	Hon. F. G. Marchand.
St-Maurice.....	L. T. N. Duplessis.
Shefford.....	Thomas Brassard, N.P.
Sherbrooke.....	Hon. J. G. Robertson.
Soulanges.....	Avila Bourbonnais.
Stanstead.....	M. Baldwin.
Témiscouata.....	George H. Deschênes.
Terrebonne.....	G. A. Nantel.
Trois-Rivières.....	Arthur Turcotte.
Vaudreuil	Alfred Lapointe.
Verchères.....	Albert Lussier.
Yamaska.....	Victor Gladu, N.P.

Population de la Province de Québec depuis 1665.

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux le tableau de la population de la province de Québec depuis l'année 1665.

ANNÉES	HABITANTS	ANNÉES	HABITANTS
1665-66.....	3,215	1739.....	42,701
1667.....	3,918	1754.....	55,009
1681.....	9,677	1765.....	68,810
1685.....	12,263	1784.....	113,012
1688.....	11,562	1790.....	161,311
1692.....	12,431	1822.....	427,465
1695.....	13,639	1825.....	479,288
1698.....	15,355	1831.....	553,134
1716.....	16,417	1844.....	697,084
1719.....	22,530	1851.....	890,261
1720.....	24,434	1861.....	1,111,566
1721.....	24,951	1871.....	1,191,516
1734.....	37,716	1881.....	1,358,469

La paresse rend tout difficile, le travail rend tout aisé. Celui qui se lève tard s'agite tout le jour, et commence à peine ses affaires quand il est déjà nuit.

L'expérience tient une école qui coûte cher,
C'est la seule pourtant où les insensés puissent s'instruire.

Ne mangez pas jusqu'à être appesanti ; ne buvez pas jusqu'à vous étourdir.
(FRANKLIN).

LA LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Extrait.)

LA LOI DE CHASSE.

La loi qui régit actuellement la chasse, en cette Province, est l'Acte 47 Vict., chap. 25.

1. Il est défendu, en cette province, de chasser, tuer ou prendre : l'*orignal* ou le *chevreuil*, entre le 1er février et le 1er septembre de chaque année; l'*orignal* femelle, en tout temps jusqu'au 15 octobre 1888, après laquelle date, la saison de prohibition sera la même que celle de l'*orignal* mâle; le *caribou*, entre le 1er mars et le 1er septembre de chaque année.

2. Il est défendu après les dix premiers jours de prohibition, aux compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie de l'*orignal*, du *caribou*, du *chevreuil* : et toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cette section est passible d'amende.

3. Aucune personne n'a le droit, à moins d'être domiciliée dans cette province de Québec, et d'avoir préalablement obtenu un permis du commissaire des terres de la couronne à cet effet, de tuer ou prendre vivants, durant une saison de chasse, plus de deux *orignaux*, trois *chevreuils*, deux *caribous*.

Cette prohibition, toutefois, ne s'applique aux sauvages qu'en autant qu'elle n'affecte pas d'une manière sérieuse, leurs moyens de subsistance.

4. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre : — le *castor*, le *vison*, la *loutre*, la *marte* et le *pékan*, entre le 1er avril et le 1er novembre de chaque année; le *lièvre*, entre le 1er mars et le 1er septembre de chaque année; le *rat-musqué*, entre le 1er mai de chaque année et le 1er avril suivant, mais seulement dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier.

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre : — a. La *bécasse*, la *bécassine* ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1er février et le 1er septembre de chaque année; b. les *macreuses*, les *sarcelles* ou les *canards sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles [becs-scies]*, le *huard* et les *goëlands*, entre le 1er mai et le 1er septembre de chaque année; c. aucun des oiseaux précités — excepté la *perdrix* — en aucun temps, entre une heure après le

A L'ÉCHO.

Enfant de l'air, Echo, réponds à ma demande ? — Demande.

— Pour être heureux, il faut de l'or sans doute ? — Doute.

— Que faut-il être en ce trop court passage ? — Sage.

Que reste-t-il donc au funeste adieu ? — Dieu.

L'homme place toujours son bonheur dans ce qu'il ne peut atteindre. [Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville. 2 vol. in-12 \$1.00]

coucher et une heure avant le lever du soleil ; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou de l'*outarde* ; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de la province, à l'est et au nord des comtés de Belle-chasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5,—excepté les *perdrix*—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet ; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer ou le détruire, ainsi que les pièges ou trappes dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant moins que huit de calibre.

7. Il est défendu, entre le 1er mars et le 1er septembre de chaque année, de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs, tels que les *hirondelles*, le *tritri*, les *fauvelles*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons* [*rossignol*, *oiseau rouge*, *oiseau bleu*, etc.], les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives* [*merle*, *stûle-des-bois*, etc.], les *roitelets*, le *goglu*, les *mainales*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucous*, les *hibous*, etc.,—ou d'en enlever les nids ou les œufs—sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éperviers*, et autres oiseaux de la familles des *falconides*, le *pigeon*—

*. Echo de la dernière Exposition d'électricité :

Un monsieur et sa dame sont en arrêt devant un téléphone.

Le monsieur.—Sais-tu, Amélie, comment ça fonctionne ?

La dame.—Pas du tout.

Le monsieur.—C'est charmant de simplicité ; on saisit l'appareil d'une main, puis on parle de l'autre (!!!).

*. Qu'un saint livre soit dans vos mains, afin que l'ennemi s'approchant trouve votre cœur en armes et fermé pour lui. [*Châtiment de Dieu*, par C. G. In-12..... 25c.]

voyageur (tourte), le martin-pêcheur, le corbeau, la corneille, les jaseurs, (récollets), les pies-grièches, les geais, la pie, le moineau, les élourneaux ; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets, pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps, faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cet effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres, être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande, et est valable pour toute une saison de chasse. Il doit être contre-signé par le surintendant de la chasse.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* gardes-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

LA LOI DE PÊCHE

Il est contre la loi de prendre : le *doré*, le *maskinongé* et l'*achigan*, du 15 avril au 15 mai ; le *saumon* [avec des rêts], du 1er août au 1er mai ; le *saumon* [à la mouche], du 1er septembre au 1er mai ; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1er octobre au 31 décembre ; la *truite grise* des lacs, du 15 octobre au 1er décembre ; le *poisson blanc*, du 10 novembre au 1er décembre.

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est en tout temps, défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivant-

∴ On comprend partout que l'étude et le travail sont source de tout bien, que le travail ennoblit et que l'oisiveté est tombée en roture, que celui qui rejette la science et la règle voit toutes ses espérances trompées, ses travaux sans fruits, ses œuvres inutiles ; que la science est bonne aux jours de l'affliction et que rien n'est meilleur à ceux qui sont dans l'opulence.

tes, savoir : La rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté d'Huntingdon, les rivières Magog et Massawippi, comtés de Stanstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi-mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, destinées à la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

Toute infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est punissable d'une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à \$100 et les dépens, ou d'un emprisonnement, à défaut de paiement immédiat, pour une période n'excédant pas six mois.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du Club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

DÉPENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, l'exportation des chevreuils, dindes sauvages, cailles, perdrix, poules de prairie, bécasses rouges, (*woodcock*) est prohibée, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de cent dollars et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera confisqué, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois des Douanes.

S'adresser pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche au secrétaire du Club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

Boite de Poste, 1308, Montréal.

SUR LA FALSIFICATION DES DENRÉES, OU HISTOIRE DE QUATRE MOUCHES.

Il y avait une fois quatre mouches que la faim dévorait. La première s'abattit sur un saucisson, qui lui sembla exquis. Mais la pauvre bête mourut d'une inflammation des intestins, car le saucisson avait été falsifié au moyen de l'aniline. La seconde mouche se reput de farine, et mourut à son tour d'un rétrécissement d'estomac, cette denrée ayant été falsifiée par un mélange de spath. — La troisième s'abreuva au pot au lait, mais la malheureuse succomba à d'atroces coliques, la chaux étant entrée dans la falsification de ce breuvage. — "Mort pour mort puisque mourir il faut !" pensa la quatrième mouche, et elle se posa résolument sur un carré de papier destiné aux étres de son espèce, sur lequel était peinte une tête de mort avec cette inscription : "Poison ?" Et la mouche but, but, et but encore... et s'en trouva bien, et ne mourut pas comme ses sœurs ; le papier à mouche lui-même avait été falsifié !

**LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE POUR LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT
FÉDÉRAL.**

Pour être électeur, il faut, comme première condition, être porté sur les listes électorales à être préparées à cette fin.

C'est en conséquence de la préparation de ces listes qu'il est important de bien se renseigner sur la matière.

Pour avoir droit de se faire inscrire, si on réside dans une cité ou une ville, ou dans une partie d'icelles, il faut :

1. Avoir vingt-et-un ans révolus ; et—
2. Être sujet britannique ; et—
3. Être propriétaire de biens-fonds valant, dans les cités, trois cents piastres, et dans les villes, deux cents piastres ; ou—
4. Être locataire, en vertu d'un bail, d'une propriété représentant un loyer de deux piastres par mois ou plus, ou d'un loyer annuel de vingt piastres, et ce depuis le premier janvier alors précédent ; pourvu que le montant annuel du loyer ait été de la somme de vingt piastres durant l'année qui a précédé le dernier paiement mensuel ou annuel de tel loyer, ou que le montant échu égale la somme de vingt piastres, à l'époque de la révision des listes ; s'il y a eu plusieurs locataires consécutifs, le dernier en titre est substitué aux droits de ses prédécesseurs, et peut réclamer le droit de vote ; si la propriété ainsi louée est portée au rôle de cotisation pour une valeur de trois cents piastres, le montant du loyer est présumé être de vingt piastres, et il n'est pas nécessaire d'en prouver le montant ; ou—
5. Être occupant de bonne foi d'une propriété d'une valeur de trois cents piastres, ou de deux cents piastres, suivant qu'il s'agit d'une cité ou d'une ville, que le titre d'occupation ait été accordé par la Couronne ou autrement ; il faut seulement que cette occupation ait duré toute l'année, et ensuite, une année avant le premier janvier précédant la révision des listes ; le titre d'occupation peut être au nom de la femme et donner le droit de vote au mari ; ou—

6. Avoir un revenu, par travail, profession, occupation, ou par placement, de trois cents piastres par année, et l'avoir eu durant l'année précédente ; ou—

7. Être le fils d'un propriétaire de biens-fonciers d'un montant suffisant pour qualifier en même temps le père et tels fils, dans la supposition que telle propriété serait également divisée entre eux ; les pères ont la préférence dans le cas où tels biens-fonds ne seraient pas suffisants pour couvrir toutes les réclamations. Si le père est décédé, les fils qui résident avec la mère ont les mêmes droits, avec cette différence qu'ils ajoutent à leur actif la part afférente au père s'il vivait ; une absence de six mois de la part des fils ne les empêche pas de se considérer comme résidents, aux termes de cette loi.

Dans les comtés, pour avoir droit de vote, il faut être dans les

Nous n'emportons de cette vie que la perfection que nous avons donnée à notre âme ; nous n'y laissons que le bien que nous avons fait. [*Les soirées du Casino*, par Mgr l'évêque de Birtha. In-8. 25c.]

conditions mentionnées plus haut, avec cette différence que le chiffre est réduit à cent cinquante piastres pour la valeur de la propriété, et à six piastres par année pour le montant du loyer.

Dans les campagnes, il est permis de prendre en considération et de considérer comme valables des paiements en nature.

Les associés ou occupants en commun sont mis sur le même pied que les fils de famille.

Ont également droit de vote les pêcheurs ou fils de pêcheurs dont les bateaux ou agrès de pêche représentent une valeur de cent cinquante piastres ou plus.

Les officiers réviseurs ont été nommés dans les trois mois qui ont suivi la sanction de la loi.

Pour la préparation des listes, on prend d'abord les noms portés sur les rôles d'évaluation des diverses municipalités et sur les listes électorales préparées d'après la loi provinciale, et ensuite l'officier réviseur ajoute les noms autorisés par la nouvelle loi, autant qu'il peut le faire d'après les informations particulières qu'il peut se procurer.

Ces listes doivent être prêtes et affichées le premier mars de chaque année; et quatre semaines plus tard se fait la révision, l'officier réviseur étant tenu de se transporter, à cette fin, dans chaque endroit où les listes ont été affichées, pour y faire droit aux réclamations qui lui seront présentées.

Avis doit être donné par les réclamants une semaine avant le jour fixé pour telle révision préliminaire; cet avis se donne par la poste, suivant une formule imprimée au long dans l'acte, afin que personne ne soit exposé à commettre d'erreur.

S'il s'agit d'objection à faire à une personne dont le nom est déjà inscrit sur la liste, avis doit lui en être donné.

Telles listes ainsi révisées devront être affichées de nouveau avant le premier juin, et cinq semaines plus tard pourra avoir lieu la révision finale, et de nouvelles objections ou réclamations pourront être produites, pourvu qu'avis en ait été donné deux semaines avant le jour de l'audition; alors les listes seront censées finalement closes, excepté que les parties lésées pourront toujours en appeler à un juge de la Cour supérieure.

Les avis d'appel doivent être signifiés aux intéressés dans les sept jours qui suivent la clôture finale de la liste.

RÉCRÉATIONS D'ARITHMÉTIQUE. — Une personne ayant dans une main un nombre pair de jetons et dans l'autre un nombre impair, deviner en quelle main est le nombre pair.

Réponse. — Faites multiplier le nombre de la main droite par un nombre pair, 2 par exemple, et le nombre de la main gauche par un nombre impair, 1 ou 3 par exemple; faites ajouter les deux sommes; si le total est impair, le nombre pair de pièces est dans la main droite et l'impair dans la gauche. Si ce total est pair, ce sera le contraire.

Pour trouver le bien, il faut le chercher. [*Une fleur du Carmel*, par le P. Braun. In-8 \$1.00]

LIBRAIRIE DE J. B. ROLLAND & FILS.

NOUVELLE SÉRIE

DE LIVRES DE LECTURE GRADUÉE

EN LANGUE FRANÇAISE

POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES,

PAR A. N. MONTPETIT.

SEULE SÉRIE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, PAR S. G. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC ET PAR NN. SS. LES ÉVÊQUES DU CANADA.

Cette série de Livres de Lecture se compose de cinq livres, trois pour les Ecoles élémentaires et deux pour les Ecoles modèles et les Académies, chaque volume est illustré. Les sujets sont traités d'une manière graduée et comprennent ce qui suit :

Pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers choisis au point de vue moral et religieux ; des lectures courtes et faciles à retenir, sur l'histoire et plus particulièrement sur l'Histoire sainte, l'Histoire du Canada et sur l'Agriculture, spécialement appropriés aux besoins du pays ; et pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie, d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue moral et religieux ; des lectures sur les mêmes sujets, mais plus étendus, et en sus, des lectures sur les sciences, les arts et l'industrie.

Tous ces livres sont illustrés de nombreuses vignettes, gravées expressément pour ces volumes.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, de 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 12 cts

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, de 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 18 cts.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, de 320 pages, illustré de 50 gravures, cartonnage, couverture imprimée, 24 cts.

LE QUATRIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-12, de 286 pages, illustré de 50 gravures, texte encadré, pleine reliure toile anglaise gaufrée, 40 cts.

LE CINQUIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-12, de 352 pages, illustré de gravures, texte encadré, pleine reliure toile anglaise gaufrée, 50 cts.

Nouvelle Carte de la Puissance du Canada.

Comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Edouard, Terre-Neuve, et une partie des États-Unis.

Cette carte est gravée avec soin et par les premiers artistes, d'après les cartes les plus récentes publiées par les gouvernements du Canada et des États-Unis.

TEXTÉ EN FRANÇAIS,

Format : 26 par 38 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.00.

BIBLIOTHEQUE POPULAIRE

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Antoinette de Mirecourt, ou mariage secret et chagrins cachés, roman canadien, par Mme Leprohon, traduit de l'anglais.

In-12..... 50 cts.

A travers l'Australie, par Louis Bousсенard, in-8..... 50 cts.

Chansonnier des Familles (le), lyre canadienne, 3e édition, revue et considérablement augmentée. (Plusieurs des chansons de cette édition sont avec la musique). In-18 br. 30 cts. : cart. 40 cts.

Aux chansons populaires sont jointes dans ce recueil un choix de jolies romances, chansonnettes et chansons comiques.

Châtiment de Dieu (le), par C. G. In-12..... 25 cts.

Événements de 1837-38, esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada, par L. N. Carrier. In-12..... 40 cts.

Fables de la Fontaine, enrichies de gravures. Nouvelle édition dans laquelle on aperçoit d'un coup d'œil la moralité de la fable. In-18 cart..... 20 cts.

Laurentiennes (les), poésies, par Benjamin Sulte. In-18 br. 30 cts.

Légendes de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, par l'abbé ***. In-12, br. 30 c.; cart..... 40 c.

Loup Blanc (le), par Paul Féval. In-12..... 50 cts.

Manuel de prières et de cantiques In-18 cart. toile 30 cts.

Ce volume contient aussi les évangiles de tous les dimanches, les hymnes et les psaumes qui se chantent dans le cours de l'année. Il est adopté par plusieurs maisons d'éducation comme manuel de piété à l'usage des élèves.

Muse populaire (la), recueil de romances, chansons, chansonnettes et chansons comiques, avec musique, 5 livraisons. In-18 cart. toile..... \$1.25

Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste, 1834-1884. Compte rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal, par M. P. Ph. Charette. Fort volume petit in-8 orné de portraits..... \$1.00

Ce volume contient *in extenso* tous les discours prononcés durant la fête.

Soirées (les) **de la Baie-des-Chaleurs**, ou entretiens sur l'éducation de l'enfance, par James Smith. Ouvrage approuvé par Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal In-18..... 20 c.

Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville. Deux volumes, in-12..... \$1.00

Z. CHAPELEAU & LABELLE

LIBRAIRES ET IMPORTATEURS

1576, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

Livres de prières et de piété, livres classiques, fournitures d'écoles et de bureaux, articles religieux.

LAIRE

E

chagrins ca-
de l'anglais.
..... 50 cts.
.....50 cts.
, 3e édition,
rs des chan-
3 br. 30 cts. :

jolies romances,

..... 25 cts.

insurrection

..... 40 cts.

ouvelle édition

oralité de la

..... 20 cts.

8 br. 30 cts.

verselle, par

..... 40 c.

..... 50 cts.

toile 30 cts.

s hymnes et les

é par plusieurs

s, chanson-

livraisons.

..... \$1.25

Compte

r M. P. Ph.

..... \$1.00

s sur l'édu-

prouvé par

..... 20 c.

oucherville

..... \$1.00

LE

EURS

s d'écoles

